EXPOSITION INTERNATIONALE D'INNSBRUCK

1896

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR LA

SECTION FRANÇAISE

ADRESSÉ A

M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes

PAR

M. J. DUBOULOZ

Secrétaire de la Commission Française, Membre du Jury de Revision.

PARIS

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

6, rue d'Aboukir, 6

1897

EXPOSITION INTERNATIONALE D'INNSBRUCK

1896

RAPPORT GÉNÉRAL

DE LA

SECTION FRANÇAISE

EXPOSITION INTERNATIONALE D'INNSBRUCK

1896

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR LA

SECTION FRANÇAISE

ADRESSÉ A

M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes

PAR

M. J. DUBOULOZ

Secrétaire de la Commission Française, Membre du Jury de Revision.

PARIS

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER

6, rue d'Aboukir, 6

1897

INTRODUCTION

Le Comité Français des Expositions à l'Étranger a voulu perpétuer le souvenir de l'Exposition internationale d'Innsbrück 1896, par l'établissement d'un rapport général adressé à M. le Ministre du Commerce et destiné à figurer dans les archives du Comité.

Nous avons chargé de ce travail M. J. Dubouloz, secrétaire de la Commission Française d'Innsbruck, estimant que sa collaboration active à cette œuvre, ses séjours à Innsbruck et ses travaux préliminaires pour la rédaction d'un premier rapport succinct, le désignaient à notre choix.

Nous avons tenu à faire précéder son rapport de quelques mots d'introduction, pour pouvoir exprimer, en bonne place, notre pensée et nous acquitter de la dette de reconnaissance contractée envers tous ceux, Français ou Étrangers, qui nous ont prêté leur concours à divers degrés.

M. Henri Boucher, Ministre du commerce, a de nombreux titres à notre reconnaissance. L'Exposition d'Innsbruck, due à l'initiative privée, a eu des preuves certaines de sa sollicitude, et c'est sous sa présidence que nous avons pu clore nos travaux, le 5 décembre 1896, par un banquet intime et une soirée donnée dans les salons du Cercle de la Librairie, mis gracieusement à notre disposition.

Nous devons remercier également le Ministère de l'Intérieur, qui a bien voulu prendre part à l'Exposition d'Innsbruck, avec les Institutions des Jeunes Aveugles et des Sourds et Muets, l'Assistance publique de la Ville de Paris, l'Hôpital d'Ormesson,

l'Œuvre des Hôpitaux marins et celle du Sauvetage de l'Enfance, la Société d'Allaitement maternel, la Société de Charité maternelle, la Mutualité maternelle, la Société de l'Enfance abandonnée et coupable, l'Orphelinat des Arts, etc., etc.... œuvres si intéressantes qui nous ont donné leur adhésion et ont rehaussé l'éclat de la Section Française.

Dans un autre ordre d'idées, nous sommes reconnaissants à l'Union Nationale des Tirs de France, au Touring-Club, à l'Union des Sports athlétiques et aux Sociétés diverses d'Escrime et de Sport qui se sont joints à nos Exposants de l'Industrie et du Commerce.

Nous ne passerons pas sous silence les procédés courtois et les facilités qui nous ont été très sensibles de la part de MM. Grünwald et Mortier, les organisateurs de l'Exposition

Enfin, nous adresserons les éloges les plus mérités à M. Chevalié fils, commissaire général de la section française, pour son zèle et son dévouement dans l'accomplissement de ses fonctions.

Nos collègues de la Commission et du Jury voudront bien croire à notre gratitude pour leur collaboration qui a rendu notre mission agréable et nous a permis de remporter, en Autriche, un succès complet, succès auquel ils ont puissamment contribué.

Nous exprimerons la pensée de tous, en priant Son Altesse Impériale et Royale l'Archiduc Ferdinand-Charles d'Autriche d'accepter l'expression de nos sentiments de respectueuse reconnaissance pour son haut patronage et les termes si flatteurs dans lesquels il a bien voulu manifester sa satisfaction de voir la France dignement représentée en Autriche.

La même pensée nous inspirera des remerciments à LL. EE. le Comte François Merveldt, gouverneur du Tyrol, et le Comte Antoine Brandis, président de la Diète du Tyrol, dont nous nous rappelons l'accueil bienveillant et les félicitations flatteuses.

Nous gardons aussi le souvenir précieux des procédés aimables et de la parfaite courtoisie de M. le Dr Frédéric Mörz, bourgmestre de la ville d'Innsbruck, président de l'Exposition.

Et aucun de nous n'oubliera l'exquise et chaude sympathie que nous a prodiguée M. Antoine Schumacker, président de la Chambre de commerce d'Innsbruck, non plus que l'amabilité de

M. le Baron Prokop de Rokitansky et de M. Guillaume Greil, vice-bourgmestre.

M. le Dr Antoine Kofler, Conseiller Impérial, secrétaire général, et M. Fritz Heigl, secrétaire, voudront bien accepter nos félicitations et nos meilleurs compliments.

Nous ne terminerons pas l'énumération de nos amis du Tyrol autrichien, sans y ajouter les noms si sympathiques de M. le Dr G.-François Löbisch et de M. Carl Landsec.

H. FAURÉ LE PAGE.

Président de la Commission Française.
Vice-Président du Comité Français des Expositions à l'Etranger.
Vice-Président de la Chambre Syndicale des Armes, Munitions et Articles de chasse.

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/expositionintern00dubo

HISTORIQUE DE LA SECTION FRANÇAISE

Dans le courant de janvier 1896, MM. Grünwald et Mortier, organisateurs à Innsbruck d'une Exposition internationale spéciale à l'Éducation Physique et Morale de l'Enfance, à l'Hygiène et aux Sports, sollicitaient l'appui du Comité français des Expositions à l'Étranger.

Le *Journal Officiel* du 1er février 1896 publiait la note suivante :

N° 643. — *1er Février 1896.*

EXPOSITIONS. — AUTRICHE-HONGRIE

Exposition internationale d'Innsbruck en 1896. — « Une Exposition internationale d'Hygiène et de Sport organisée par l'initiative privée, sous le patronage de l'Archiduc Ferdinand-Charles, aura lieu à Innsbruck, du mois de mai au mois d'octobre prochain.

» Les demandes d'admission devront être adressées à la Commission centrale de l'Exposition à Innsbruck (Tyrol), jusqu'au 15 février 1896.

» Le *Moniteur Officiel* du Commerce du 5 février publiera l'énumération des divers produits et objets admis à cette Exposition, et dont on peut prendre dès maintenant connaissance au Ministère du Commerce et de l'Industrie (Direction du Commerce, — 3e bureau), 80, rue de Varenne. »

Le Comité français des Expositions à l'Étranger fut convoqué par M. Ancelot, son président, pour examiner s'il y avait lieu de s'occuper de l'Exposition d'Innsbruck. M. Layus, vice-président, donna communication d'une lettre qui lui était adressée par M. Grünwald, l'un des organisateurs, ajoutant que ce dernier n'était pas un inconnu pour lui et qu'il avait pu l'apprécier à l'Exposition du Livre où il était commissaire de l'Autriche.

La Commission Centrale communiquait la liste suivante :

EXPOSITION INTERNATIONALE

D'Éducation physique, d'Hygiène et des Sports,

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

Son Altesse Impériale et Royale l'Archiduc Ferdinand-Charles

COMMISSION CENTRALE

Présidents d'honneur.

Son Excellence le comte François Merveldt, conseiller intime de S. M. l'Empereur et gouverneur du Tyrol.

Son Excellence le comte Antoine Brandis, conseiller intime de S. M. l'Empereur, président de la Diète du Tyrol.

Président.

Le Dr Frédéric Mörz, bourgmestre de la ville d'Innsbruck.

Vice-Présidents.

M. Antoine Schumacher, président de la Chambre de commerce à Innsbruck.

M. le baron Prokop de Rokitansky, professeur à l'Université Impériale et Royale de la ville d'Innsbruck.

M. Guillaume Greil, vice-bourgmestre de la ville d'Innsbruck.

Secrétariat.

Secrétaire général : M. le Dr Antoine Kofler, Conseiller Impérial et secrétaire de la Chambre de commerce à Innsbruck.

Secrétaire : M. Fritz Heigl, de la maison Pierre-Paul Heigl, à Innsbruck.

Suivait une liste de 32 membres choisis dans les ingénieurs, les directeurs d'administration, les notabilités scientifiques et industrielles, les publicistes de valeur, etc., etc., de l'Autriche.

Le Comité, estimant que la composition du Comité central était une garantie morale de la valeur de l'Exposition d'Innsbruck, décida de l'appuyer et d'organiser une Section Française.

Une Commission fut choisie parmi les membres du Comité dont l'industrie touchait par sa nature au programme spécial de l'Exposition d'Innsbruck, cette Commission nomma son bureau.

Nous donnons ici la composition de cette Commission.

COMMISSION DE LA SECTION FRANÇAISE

Président.

M. Fauré le Page, O. ✳, 8, rue de Richelieu, Paris. Arquebusier, Vice-président de la Chambre syndicale des armes, munitions et articles de chasse, Vice-président du Comité Français à l'Exposition de Sport à Scheveningue (La Haye) 1892.

Vice-Présidents.

M. Layus (Lucien) (✳, O I.), 33, rue de Fleurus, Paris. Libraire-Éditeur, Commissaire général de l'Exposition du Livre en 1894, Secrétaire du Cercle de la Librairie, Secrétaire de la Société d'Encouragement à l'art et à l'industrie, Commissaire délégué de la Section Française à l'Exposition de Sport à Scheveningue (La Haye) 1892.

M. Camille (Alphonse), ✳, 24, rue Château-Landon, Paris. Fabricant d'équipements militaires, Membre du Jury supérieur de l'Exposition de Sport à Scheveningue (La Haye) 1892.

Secrétaire général.

M. Estieu (Maurice), ✪ A., 12, rue Marbeuf, Paris. Manufacturier (Biscuits Georges), Vice-Président du Syndicat des Produits alimentaires en gros, Membre du Jury à l'Exposition de Sport de Scheveningue (La Haye) 1892.

Secrétaires.

M. Lamaille (Geo), 35, boulevard de Strasbourg. Exportateur, ancien Secrétaire de la Chambre syndicale des Négociants commissionnaires.

M. Dubouloz (José), ✪ A., 9, boulevard Poissonnière, Paris. Compagnie Française de l'Autocopiste, Président de la Chambre syndicale des Appareils et Produits photographiques.

Architecte de la Section Française.

M. Bonnier (Louis), ✪ I., 31, rue de Berlin, Paris. Architecte de la Ville de Paris et de l'État, Secrétaire de la Société d'Encouragement à l'art et à l'industrie.

Agent général nommé par le Comité Central d'Innsbruck

ET AGRÉÉ PAR LA COMMISSION DE LA SECTION FRANÇAISE.

M. Chevalié fils, 34 bis, rue de Dunkerque, Paris.

MEMBRES DE LA COMMISSION

MM.

Adrian, ✱, 9 et 11, rue de la Perle, Paris. Fabricant de produits chimiques, Président de la Chambre syndicale des Produits chimiques.

Allain père (✱, ✪ I.), 23, quai d'Anjou, Paris. Négociant en vins, ancien Maire du XII[e] arrondissement, Président honoraire de la Chambre syndicale des Vins, Vice-président de l'Association des voyageurs.

Amson (Arthur), 68, rue de la Folie-Méricourt, Paris. Fabricant de maroquinerie.

Ancelot (✱, ✪ A.), 12, rue du Hanovre, Paris. Président de la Chambre syndicale des Dentelles et Broderies, ancien Président des Comités de la Section française (Amsterdam 1895), Membre de la Commission permanente des valeurs en douane.

Anglade, ✱, 9, rue de la Feuillade, Paris. Industriel.

Aucoc (Louis), ✱, 9, rue du 4-Septembre, Paris. Bijoutier-joaillier, ancien Juge au Tribunal de commerce, Président de la Chambre syndicale de la Bijouterie, de la Joaillerie et de l'Orfèvrerie.

Bajac, ✱, à Liancourt (Oise). Ingénieur-constructeur de machines agricoles.

Bar, Rantigny (Oise). Métallurgiste.

Barbier (F.), O. ✱, 82, rue Curial, Paris. Fabricant d'appareils lenticulaires pour phares.

Barbier (Léon), 77, rue de Sèvres, à Boulogne-sur-Seine. Bois de construction et scierie, Vice-président de la Chambre du commerce des bois.

Bauche, 20, rue Boulart, Reims (Marne). Constructeur.

Belin (Henri) (✱, O I.), 52, rue de Vaugirard, Paris. Imprimeur-éditeur, Président du Cercle de la Librairie.

Belvalette (Alfred), ✱, 21, avenue des Champs-Élysées, Paris. Vice-président de la Chambre syndicale de la Carrosserie.

Bessand (Paul), 2, rue du Pont-Neuf, Paris. Directeur de la Belle-Jardinière, vêtements pour hommes.

Bivort, ✱, 33, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris. Directeur du *Bulletin des Halles*, Commissaire général des salons du Cycle 1893-94-95.

Blin, O A., Elbeuf (Seine-Inférieure). Fabricant de draps.

Bourdel (Maison Plon, Nourrit et Cie), 8, rue Garancière, Paris. Imprimeur-éditeur.

Brylinski (✱, O A.), 115, faubourg Poissonnière, Paris. Président honoraire de la Chambre syndicale de la Confection et de la Couture, Administrateur général de la Section Française de l'Exposition d'Amsterdam 1895.

Buissot, 46, rue des Petites-Écuries, Paris. Fabricant d'éventails.

Carue (Ph.), 269, rue Saint-Denis, Paris. Corderie et gymnastique, Vice-président de la Chambre syndicale de la Corderie.

Chalmel, O A., 32, avenue Daumesnil, Paris. Fabricant de vernis et couleurs, Vice-président de la Chambre syndicale des Produits chimiques.

Chevallier-Appert, ✱, 30, rue de la Mare, Paris. Fabricant de conserves alimentaires.

Chouet (✱, O A.), 19, rue de Milan, Paris. Parfumeur, ancien Juge au Tribunal de commerce.

Christen (A.) (✱, O A.), 16, rue du Parc-Royal, Paris. Fabricant de farine lactée, Maire-adjoint du IIIe arrondissement.

Clair (Maxime), 146, faubourg Poissonnière, Paris. Fabricant de sièges.

Debertrand, 192, rue Saint-Maur, Paris. Fabricant de colliers de chiens et articles de chasse.

Denant, O A., 8, rue de Valenciennes, Paris. Fabricant de cuirs vernis.

Dienst, 86, faubourg Saint-Antoine, Paris. Tapissier-ébéniste.

Dreyfus-Bing (Paul), O A., 24, boulevard Poissonnière, Paris. Éditeur de périodiques vinicoles.

Dufossé (Max), O A., 35, rue de Berne, Paris. Publiciste.

Dupont (E.) (✱, O A.), rue Turbigo, Paris. Fabricant de brosserie, Conseiller général, Président de l'Union des Fabricants.

Folliot (Jules), ✪ I., à Chablis (Yonne). Propriétaire viticulteur, Vice-président du Conseil général de l'Yonne, Maire de Chablis.

Fontaine, 181, rue Saint-Honoré, Paris. Fabricant de serrurerie.

Foucher (Gustave) (✱, ✪ A.), 175, faubourg Poissonnière, Paris. Membre de la Chambre de commerce de Paris, ancien Président de section au Tribunal de commerce, Président de la Chambre syndicale des Fabricants de glucose.

Dr Foveau de Courmelle, ✪ A., 26, rue Le Peletier, Paris. Lauréat de l'École de Médecine, Docteur électricien, Professeur libre d'électricité médicale à l'école pratique de la Faculté de Médecine.

Garnier (Hubert), ✱, 26, rue Boursault, Paris. Ingénieur civil, Membre de la Chambre de commerce, ancien Président de section au Tribunal de commerce.

Garnier (Philibert), ✱, 28, quai de Béthune, Paris. Négociant en vins, Président de la Chambre syndicale du Commerce des vins et spiritueux en gros, ancien Maire adjoint du XIIe arrondissement.

Gastinne Renette, ✱, 39, avenue d'Antin, Paris. Arquebusier, Président de la Chambre syndicale des Armes, Munitions et Articles de chasse.

Geneste (O. ✱, ✪ I.), 42, rue du Chemin-Vert, Paris. Ingénieur civil, Constructeur.

Giraudeau, 33, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris. Imprimeur-éditeur.

Gruel (Léon) (✱, ✪ A.), 418, rue Saint-Honoré, Paris. Relieur, Libraire-éditeur, Président de la Chambre syndicale de la Reliure. Vice-président du Cercle de la Librairie.

Guédras, à l'Entrepôt général, Paris. Négociant en vins et spiritueux, Secrétaire du Syndicat des Produits alimentaires en gros.

Hamot (Georges) (✱, ✪ A.), 75, rue de Richelieu, Paris. Manufacturier.

Hannoyer, 36, rue des Vinaigriers, Paris. Ingénieur des Arts et Manufactures, Fabricant d'essieux, ressorts et roues pour voitures.

Harant, 6, rue Halévy, Paris. Céramiste.

Hartmann (✱, ✪ A.), 21, boulevard Morlan, Paris. Distillateur, Président du Syndicat des Produits alimentaires en gros, Vice-président de la Chambre syndicale des Distillateurs en gros et de la Société d'Économie industrielle et commerciale.

Hetzel (O. ✱, ✪ I.), 18, rue Jacob, Paris. Libraire-éditeur, Secrétaire de la Réunion des Jurys et Comités des Expositions Universelles.

Hollande (✱, ✪ A.), 114, rue de Charenton, Paris. Négociant, Importateur en bois exotiques, Trésorier de la Société d'Encouragement à l'art et à l'industrie, Membre de la Commission permanente des valeurs en douane.

Hubert de Vautier (Denis), 12, rue Lacuée, Paris. Négociant.

Kahn (Paul), 22, rue du Mail, Paris. Confectionneur en gros.

Lacroix (✱, ✪ A.), 186, avenue Parmentier, Paris. Chimiste et Fabricant de couleurs artificielles.

Lecaron (Maurice), 6, avenue de l'Opéra, Paris. Fabricant de parfumerie.

Leleu, 91, rue de Tivoli, Paris. Négociant en chocolat et thés (Maison Masson).

Lemaire (Félix), ✱, 30, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris. Administrateur délégué de la Société française des Munitions.

Lemariey, 69, rue d'Hauteville, Paris. Fabricant d'éventails.

Létrange, 59, boulevard de la Villette, Paris. Fabricant d'articles de chasse.

Le Vasseur (A.), ✱, 33, rue de Fleurus, Paris. Libraire-éditeur et éditeur d'estampes.

Lyon (Gustave), ✱, Directeur de la Maison Pleyel, Wolf et Cie, Facteurs de pianos et harpes, 22, rue Rochechouart. Vice-président de la Chambre syndicale des Instruments de musique.

Marcault, 8, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris. Fabricant de gants, ancien Président de la Chambre syndicale de la Ganterie.

Marnier Lapostolle, ✱, Neauphle-le-Château, 63, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris. Distillateur, Fabricant de curaçao.

Dr Monin (E.) (✱, O I.), Secrétaire général de la Société française d'Hygiène, 40, rue du Luxembourg, Paris.

Muhlbacher, O. ✱, 63, avenue des Champs-Élysées, Paris. Carrossier.

Noirot-Biais, 74, rue Bonaparte, Paris. Fabricant d'ornements d'église et broderies d'art.

Polack (Charles), Propriétaire-viticulteur, Dijon.

Poulenc (Gaston), 92, rue Vieille-du-Temple, Paris. Fabricant de produits chimiques, Membre du Conseil des Prud'hommes.

Poullain, ✱, 79, rue de Flandre, Paris. Tanneur et corroyeur, Membre de la Chambre de commerce, Président du Syndicat général des Cuirs et Peaux de France, Président honoraire de la Chambre syndicale des Cuirs et Peaux de Paris.

Prévet (Jules), 48, rue des Petites-Écuries, Paris. Fabricant de conserves alimentaires.

Pucey, O A., 45, rue de Courcelles, Paris. Architecte.

Rémon, ✱, 17, rue Caumartin, Paris. Tapissier-décorateur.

Révillon (Anatole), 77, rue de Rivoli, Paris. Négociant en fourrures, Vice-président de la Chambre syndicale des Fourreurs.

Rieger, ✱, 37, rue Vivienne, Paris. Arquebusier, Vice-président de la Chambre syndicale des Armes, Munitions et Articles de chasse.

Sandoz (Gustave-Roger), O A., 10, rue Royale, Paris. Fabricant d'horlogerie et de bijouterie-joaillerie, Secrétaire général de la Société d'Encouragement à l'art et à l'industrie.

Schmoll, 20, rue des Quatre-Fils, Paris. Fabricant d'eaux gazeuses, ancien Secrétaire de la Chambre syndicale des Eaux gazeuses.

Schouteeten, 17, rue Esquermoise, Lille. Distillateur-liquoriste.

Simonnot-Godard, ✱, 33, rue du Sentier, Paris. Fabricant de batiste et toiles fines, Membre de la Commission permanente des valeurs en douane.

Soubrier, 14, rue de Reuilly, Paris. Fabricant de meubles.
Storch, 22, rue d'Aboukir, Paris. Fabricant de vêtements confectionnés pour dames.
Ternisien, 334, rue Saint-Honoré, Paris. Tapissier-décorateur.
Vautier, ✱, 15, rue de la République, Maubeuge (Nord). Constructeur de machines-outils, Administrateur-gérant de la Société Dandoy, Maillard, Lucq et Cie.
Viguier, 7, rue Molitor, Paris. Négociant.
Vilmorin (Maurice de), ✱, 13, quai d'Orsay, Paris. Négociant en graines.
Wickham (✱, ✪ I.), 16, rue de la Banque, Paris. Président de la Chambre syndicale des instruments et appareils de l'art médical, Maire-adjoint du IIe arrondissement.

M. Fauré Le Page, président, avisa immédiatement M. le Ministre du Commerce de la constitution de la Commission française d'Innsbruck.

Le *Journal Officiel* du 6 février 1896 publiait ce qui suit :

EXPOSITIONS. — AUTRICHE-HONGRIE

« Exposition d'Innsbruck en 1896. — Il est formé à Paris une commission d'organisation de la Section Française à cette Exposition.

» Le bureau de cette Commission est composé comme suit :

» MM. Fauré Le Page, *président;* Lucien Layus et Alphonse Camille, *vice-présidents;* Maurice Estieu, *secrétaire-général;* Georges Lamaille et José Dubouloz, *secrétaires.*

» Les communications et demandes d'admissions doivent être adressées au siège de la Commission, 6, rue d'Aboukir à Paris. »

La Commission française se mit à l'œuvre sans retard, espérant que le choix d'Innsbruck, ville qui, par sa situation merveilleuse dans les Alpes, sa réputation de centre cosmopolite et son climat favorable, était particulièrement désignée pour une exposition d'hygiène et de sports, provoquerait de nombreuses adhésions, malgré son programme restreint.

La composition de la Commission, le choix heureux de M. Fauré

Le Page comme président, devaient faire aboutir rapidement l'œuvre entreprise.

La Commission centrale avait soumis un règlement qui contenait quelques lacunes et ne répondait pas absolument aux *desiderata* de la Commission française.

Il fut décidé qu'un règlement nouveau, très complet, serait rédigé à Paris et présenté à l'acceptation de la Commission centrale pour donner aux exposants français toutes les garanties possibles.

Ce règlement fut approuvé le 10 février.

En voici la teneur :

COMMISSION FRANÇAISE

A L'EXPOSITION D'INNSBRUCK 1896

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

I. — Lieu et durée de l'Exposition.

L'Exposition internationale pour l'Éducation physique, l'Hygiène et le Sport, ainsi que les branches d'industrie et professionnelles s'y rattachant, aura lieu à Innsbruck dans les locaux d'Exposition appartenant à la ville, de mai à octobre 1896, la Commission centrale ayant le droit de prolonger l'Exposition jusqu'à concurrence de quinze jours. Elle est placée sous le haut patronage de S. A. I. et R. l'archiduc Ferdinand-Charles.

II. — But de l'Exposition.

Le but de l'Exposition est de présenter tous les moyens auxiliaires exigés par l'éducation physique, ainsi que tous les genres de sport.

III. — Division.

L'Exposition sera divisée en douze groupes comme suit :

1° Alimentation, soins et éducation physique de l'enfant;

2° Exercices gymnastiques, natation, escrime et rames;
3° Jeux;
4° Patinage et autres exercices corporels hivernaux;
5° Équitation et action de conduire;
6° Vélocipédie;
7° Excursion dans les montagnes et tourisme;
8° Chasse et pêche;
9° Préparatifs de voyage, objets pour repas en plein air ou en voyage;
10° Athlétisme;
11° Photographie pour amateurs;
12° Hygiène domestique et publique.

IV. — Direction.

La direction de l'Exposition incombe à la Commission centrale à Innsbruck. Celle-ci établira un comité exécutif pour l'accomplissement des décisions. Dans les pays pris séparément fonctionnent des sous-comités.

La Section Française et le terrain qui lui est attribué seront placés sous le contrôle exclusif de la Commission de la Section Française.

V. — Délais d'admission.

Les demandes d'admission devront parvenir au siège de la Commission Française, 6, rue d'Aboukir, au plus tard avant le 15 février 1896.

La Commission de la Section Française n'admettra que des produits de fabrication française, exposés par des industriels ou des négociants ayant en France, en Algérie ou dans les colonies françaises leur principal établissement.

Il est interdit d'exposer des matières fulminantes, détonantes ou odorantes, en général tous produits qui, par leur nature ou leur aspect, seraient nuisibles ou incompatibles avec le but ou les convenances de l'Exposition.

Les contrevenants seront expulsés à la suite d'une simple mise en demeure et sans indemnité. Il en sera de même pour tout exposant qui interpellera les visiteurs ou dont les démonstrations et expériences gêneraient le public ou d'autres exposants.

La signature de la demande d'admission entraine pour l'Expo-

sant l'obligation de se conformer aux divers règlements de l'Exposition, au règlement de la Section Française, à toutes les mesures d'ordre, de police ou autres qui seront présentées ultérieurement.

Après examen de la demande d'admission par la Commission de la Section Française, il sera délivré, s'il y a lieu, un certificat d'admission qui devra porter le visa du président de la Section Française.

Nul ne pourra exposer dans la Section française s'il n'est possesseur d'un certificat d'admission régulier.

VI. — Location des emplacements.

Comme location des emplacements, il y aura à payer :

Dans le hall :

Pour 1 mètre d'emplacement le long du mur, avec profondeur de 1 mètre et 3 mètres de hauteur, 30 florins ;

Pour un emplacement le long du mur avec profondeur au-delà de 1 mètre et 3 mètres de hauteur, par mètre carré, 30 florins ;

Pour un espace de 1 mètre carré libre, 90 florins ;

Au-delà de 2 mètres, selon entente ;

A l'air libre :

Pour 1 mètre carré, 10 florins ;

Dans le pavillon de l'alimentation et de la consommation :

Pour 1 mètre d'emplacement le long du mur avec une profondeur jusqu'à 1 mètre et 3 mètres de hauteur, 30 florins ;

Pour un emplacement, le long du mur, excédant 1 mètre de profondeur et 3 mètres de hauteur, 30 florins par mètre carré ;

Pour 1 mètre carré librement exposé, 90 florins.

Toute fraction de 1 mètre ou de mètre carré sera considérée comme une totalité.

L'emplacement pour 20 bouteilles, y compris la table et l'étagère, la décoration, l'installation et tous les frais d'exposition, à l'exception du transport et de la douane, sera de 50 florins.

La location de l'emplacement devra être acquittée en deux échéances, la première en faisant la demande, la deuxième en recevant le certificat d'admission.

L'attribution des emplacements sera faite par la Commission de la Section Française pour les produits installés dans cette section.

Les emplacements concédés ne pourront être occupés que par les titulaires des certificats d'admission.

Les Exposants ont à leur charge :

1° Les frais d'emplacement suivant le tarif;

2° Les frais de transport et de manutention de leurs colis, ainsi que l'emballage et le déballage de ces produits;

3° Les installations particulières ou collectives (vitrines, etc.);

4° L'emmagasinage et la conservation des caisses vides;

5° L'assurance contre l'incendie, s'il y a lieu;

6° Le gardiennage spécial nécessité par certaines industries.

Les Exposants devront surveiller personnellement, ou par l'intermédiaire de représentants dûment accrédités, l'installation, et, après la clôture de l'Exposition, l'enlèvement de leurs produits.

Toutes les communications relatives à l'Exposition et tous les renseignements doivent être adressés, 6, rue d'Aboukir, au Président de la Commission française.

VII. — Jury et récompenses.

L'examen des objets exposés et l'attribution des prix se fera par un Jury international, relativement auquel des dispositions particulières seront ultérieurement prises.

Comme récompenses il sera accordé :

a) Des diplômes d'honneur;

b) Diplômes de médaille avec couronne d'or.

c) Diplômes de médaille avec couronne d'argent.

d) Diplômes de médaille avec couronne de bronze.

Les diplômes donnent droit à la médaille contre le paiement de celle-ci.

Les travaux du Jury international commenceront en juillet et seront terminés le 1er août.

On fera connaître aussitôt après la fin des travaux du Jury, les récompenses attribuées aux intéressés.

Sur le désir des Exposants, les objets d'alimentation et de consommation pourront être analysés à leurs frais. Toutefois, ce désir devra être exprimé au moment de la déclaration de prendre part à l'Exposition.

Les membres du Jury au titre français seront désignés par le bureau de la Commission française.

La Commission de la Section Française ne pourra encourir aucune responsabilité tant vis-à-vis de l'administration que de l'Exposant.

VIII. — Expédition et transport des objets destinés à l'Exposition.

Les objets admis à l'Exposition doivent être expédiés avec deux certificats semblables à l'appui, à l'adresse :

« Exposition internationale, franco, gare Innsbruck », et l'envoi devra être effectué au plus tard le 15 avril. Passé ce délai, la Commission centrale n'assume aucune garantie pour le placement des objets.

Les frais de transport de la gare jusqu'au lieu de l'Exposition, et après la clôture de l'Exposition, jusqu'à la gare, lesquels s'élèvent à 1 florin par chaque 100 kil. (droit minimum, 1 florin), seront supportés par l'Exposant. Sur les colis isolés, les cartes d'adresse prescrites par le Comité exécutif devront être assujetties d'une façon solide. Elles seront adressées avec le certificat d'admission aux intéressés. L'arrangement des objets à exposer pourra avoir lieu par les soins du Comité exécutif, aux frais des Exposants, sur le désir exprimé par ces derniers. Le Comité se charge de la surveillance générale, de la conservation et de l'assurance contre l'incendie des emballages, sans néanmoins assumer une responsabilité quelconque pour endommagement de ceux-ci. Aucun droit spécial ne sera perçu à cet effet, car il est compris dans les frais de transport de et à la gare dont il est question au paragraphe VIII.

IX. — Tarif réduit et douane.

Des mesures seront prises pour obtenir le tarif le plus réduit à l'aller et au retour pour les objets à exposer.

Le terrain de l'Exposition est déclaré « Entrepôt libre réel ». Les marchandises vendues devront payer les droits d'entrée après fermeture de l'Exposition, et en tous cas, avant de sortir de celle-ci.

Le débit de boissons de toutes sortes, la bière exceptée, est admis, mais il peut seulement avoir lieu dans les « Loges de dégustation ».

Il va sans dire que les boissons destinées à être vendues de suite paient les droits de l'octroi municipal. L'octroi municipal se monte pour le cognac et les liqueurs à 7 florins par hectolitre ; pour les vins, y compris le vin de Champagne, à 2 florins 97 d. par hectolitre.

X. — Droit de vente.

Les Exposants qui voudront avoir le droit de vendre leurs objets devront obtenir, à cet effet, une autorisation spéciale du Comité exécutif. En outre, ils devront se conformer à toutes les prescriptions de la police locale, des autorités, en ce qui touche l'industrie, et à celles de la loi.

XI. — Décoration et gardiennage.

La Commission centrale se charge de la décoration générale de la Section Française; elle se charge également du gardiennage et du service des pompiers. Toutefois, la Commission centrale, comme la Commission de la Section Française, ne pourront être rendues responsables des vols, détournements ou dégradations qui pourraient être commis.

XII. — Nettoyage.

Chaque Exposant pourra faire procéder lui-même au nettoyage, à l'entretien et à la vente des objets exposés, ou pour son compte par l'entremise du Comité exécutif. Le nettoyage devra avoir lieu pendant les heures auxquelles l'accès de l'Exposition n'est pas permis au public.

Aucun Exposant n'aura le droit de tenir son exposition ouverte durant le temps des visites.

XIII. — Publication.

Les enseignes ne pourront porter d'autre firme que celle des titulaires, à l'exclusion du nom du représentant.

XIV. — Reproduction.

La copie et la reproduction des objets au moyen de dessins, photographies et autres procédés, ne pourront avoir lieu qu'avec le consentement des Exposants et l'approbation du délégué de la Commission Française.

XV. — Représentation.

La représentation des Exposants, au cas où aucun représentant particulier ne serait désigné, se fera par les soins de la Repré-

sentation officielle instituée par le Comité exécutif, mais seulement sur la demande expresse qui en sera faite par les Exposants, et moyennant une somme à forfait à débattre dans tout cas isolé.

XVI. — Catalogue officiel.

Le Catalogue général officiel sera imprimé par la Direction de l'Exposition. Il sera le seul catalogue dont la vente sera autorisée dans le rayon de l'Exposition. L'insertion des indications des Exposants destinées audit Catalogue aura lieu sous la responsabilité formelle de ceux qui auront fait procéder à cette insertion. Un espace de trois lignes sera concédé gratuitement à tout Exposant pour ses indications dans le Catalogue. Pour toute ligne en plus il sera perçu 1 florin 50.

Le Catalogue recevra aussi un appendice d'insertions, au sujet duquel des indications seront ultérieurement données.

Les droits d'insertion devront être acquittés par les Exposants après l'approbation de l'épreuve.

XVII. — Enlèvement des objets après la clôture de l'Exposition.

Les objets exposés ne devront pas être enlevés avant la clôture de l'Exposition à moins d'être remplacés par d'autres semblables. Après la clôture de l'Exposition, chaque Exposant devra enlever ses objets dans le mois qui suivra.

Les objets qui n'auraient pas été enlevés dans le mois suivant la clôture, seront emmagasinés par les soins de la Direction de l'Exposition. Cet emmagasinage sera fait aux frais et aux risques des Exposants.

XVIII. — Cartes de service.

Chaque Exposant, et en cas de besoin son représentant, recevra, en fournissant sa photographie, une carte d'identité pour l'entrée libre pendant toute la durée de l'Exposition.

XIX. — Plaintes et contestations.

La Commission Française sera seule juge dans les contestations qui pourraient avoir lieu avec ses Exposants, en se conformant toutefois aux lois Autrichiennes.

XX. — Loterie.

Une loterie, composée de choses diverses, fera partie de l'Exposition, et les lots seront acquis parmi les objets exposés.

Dans l'acquisition de ces lots, la France entrera pour une part proportionnelle au total des emplacements occupés par ses Exposants.

Accepté.

Der Präsident,

Dr F. MORZ.

Der General-Secretär,

Dr A. KOFLER.

La classification suivante, présentée par la Commission centrale, fut acceptée.

CLASSIFICATION

GROUPE I

Alimentation, soins et éducation physique de l'enfant.

I. — DE LA NAISSANCE A L'AGE DE 6 ANS

a) **Alimentation** :

Produits lactés, farines, soupes, etc. Appareils servant à leur préparation et à leur conservation.

Habillement :

Toiles, flanelles, étoffes de laine et de coton, layettes, vêtements confectionnés, lingerie, chaussures.

b) **Soins et garde** :

Literie, objets de propreté, bandages, savon, éponges, etc.

c) **Littérature sur les soins de l'enfance** :

Méthodes d'éducation et traités d'instruction ; livres d'images, jeux, etc.

II. — DE L'AGE DE 6 à 14 ANS

(MAISON ET ÉCOLE)

a) Alimentation et habillement.
b) Soins et éducation.
c) Objets d'école pour garçons et filles.
d) Objets pour la maison.
e) Littérature et mode d'enseignement.
f) Objets d'instruction, comprenant musique et peinture.
g) Enseignement manuel.
h) Mode d'instruction pour aveugles et sourds-muets.

III. — DE L'ENFANCE EN GÉNÉRAL

Installations de chambres d'enfants ; soins médicaux, gymnase et jeux en plein air et dans la maison.

GROUPE II

Gymnastique, escrime, natation, navigation.

a) Appareils de gymnastique en tous genres.
b) Vêtements de gymnastique pour les deux sexes.
c) Appareils d'orthopédie.
d) Armes, épées, fleurets, sabres, gants d'escrime, masques, etc.
e) Canots, compas, instruments de canotage, équipement pour les deux sexes.

GROUPE III

Jeux.

a) Jeux de plein air : cricket, crocket, lawn-tennis, balle.
b) Jeux d'intérieur : billard, échecs, etc.

GROUPE IV

Patinage et autres sports d'hiver.

Patins, patins à roulettes, chaussures de patinage, ski, etc.,

GROUPE V

Équitation.

a) Modèles et plans d'installations d'écurie.
b) Ustensiles d'écurie, sellerie et accessoires.

c) Ferrement.
d) Voitures de tous genres.
e) Vêtements d'équitation pour les deux sexes; livrées, etc.
f) Modèles de pistes, de courses et d'obstacles.

GROUPE VI

Vélocipédie.

a) Bicyclettes de tous genres.
b) Accessoires de vélocipédie.
c) Vêtements de vélocipédie pour les deux sexes.

GROUPE VII

Sport sur les montagnes, touristes.

Habillement, abris, instruments d'ascension, optique, instruments de précision, secours aux blessés, produits pharmaceutiques et hygiéniques.

GROUPE VIII

Chasse et pêche.

a) Armes de chasse, armes de luxe, pièges, filets, accessoires.
b) Armes de tir, pistolets, revolvers, munitions, trophées de chasse.
c) Ustensiles de pêche, aquariums, produits pour la pêche.

GROUPE IX

Articles de voyage.

a) Habillement, literie, hamacs, meubles, malles et accessoires, ombrelles et parapluies, corbeilles alimentaires, etc.
b) Conserves alimentaires et produits de tous genres, boissons fermentées et autres, lait, chocolat, etc.

GROUPE X

Jeux athlétiques.

Objets pouvant servir de prix dans les records et les tournois.

GROUPE XI

Photographie professionnelle et d'amateurs.

Appareils, accessoires, photographies.

GROUPE XII

Hygiène domestique et publique.

Water-closets, appareils de ventilation, installations de toilette et de bains, moyens de désinfection et de salubrité, analyses alimentaires.

En raison du programme restreint de l'Exposition d'Innsbruck, la Commission Française ne jugea pas à propos de s'organiser en sous-comités.

Elle adressa à tous les industriels susceptibles d'exposer, conformément à la classification, la circulaire suivante :

« Monsieur,

» Une Exposition Internationale d'Éducation Physique, des Sports athlétiques et d'Hygiène doit s'ouvrir, au mois de mai 1896, à Innsbruck (Tyrol Autrichien). Cette Exposition est organisée par un Comité ayant à sa tête M. le Bourgmestre de la ville d'Innsbruck.

» Placée dans la vallée de l'Inn, au milieu d'un site des plus pittoresques, Innsbruck, ville de 35,000 habitants, est, pendant la saison d'été, non seulement un centre d'excursions des plus fréquentés par les touristes, mais encore le lieu de séjour favori de la haute société autrichienne et étrangère.

» Les expositions du même genre organisées antérieurement tant en Autriche que dans d'autres pays ont donné d'excellents résultats, et nous sommes certains que l'Exposition d'Innsbruck dépassera le succès de ses devancières.

» Le Gouvernement Autrichien a donné une preuve d'intérêt aux promoteurs de l'Exposition en déléguant auprès du Comité d'organisation M. le Chevalier de Thaa, Conseiller de Sa Majesté l'Empereur d'Autriche au Ministère du Commerce.

» Le Comité français des Expositions à l'étranger a pris l'initiative de la formation d'une Commission d'organisation au nom de laquelle nous vous engageons vivement à prendre part à cette Exposition.

» Nous pensons pouvoir compter sur votre concours, certains que vous n'aurez qu'à vous louer de votre participation, et nous

vous prions d'adresser avant le 28 février 1896 votre adhésion au siège de notre Commission, 6, rue d'Aboukir, Paris.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

» *Le Bureau :*

» MM. FAURÉ LE PAGE, *président.*
» LUCIEN LAYUS, CAMILLE, *vice-présidents.*
» ESTIEU, *secrétaire général.*
» GÉO LAMAILLE, JOSÉ DUBOULOZ, *secrétaires.* »

et aux Sociétés privées, s'occupant de l'Enfance ou de Sports, la seconde circulaire ci-dessous :

« MONSIEUR,

» Cette année, dans les premiers jours de juin, doit s'ouvrir à Innsbruck (Tyrol) une Exposition relative à l'Enfance et aux Exercices Sportifs.

» Une Commission a été nommée pour organiser une Section française qui figurera à cette Exposition, et son bureau a été chargé de solliciter le concours des Industriels et des Sociétés qui pourraient aider à représenter dignement la France.

» L'Assistance publique veut bien nous confier les photographies et divers objets provenant des Établissements hospitaliers pour l'Enfance. Nous serions très désireux que les principales Sociétés privées qui s'occupent de l'Enfant tant comme Éducation que comme Sauvetage, veuillent bien figurer également à cette Exposition, ne fût-ce que par l'envoi de brochures, notices et autres documents.

» Nous avons pensé que vous voudriez bien nous aider à montrer les efforts qui sont faits en France pour l'Éducation de l'Enfance, en nous remettant les renseignements que vous pourrez nous donner et qui figureront à cette Exposition à titre tout à fait gratuit.

» Si vous désirez quelques renseignements, je me tiens entièrement à votre disposition.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

» Pour le Bureau de la Section Française :

» *Le Président.* »

En peu de temps, les industriels que pouvait intéresser l'Exposition d'Innsbruck firent parvenir leurs adhésions.

M. Fauré Le Page fit, au mois de mai 1896, un premier voyage à Innsbruck, pour régler sur place toutes les questions intéressantes; il fut admirablement reçu et rentra à Paris convaincu de la valeur réelle de la manifestation qui se préparait.

Cérémonie d'ouverture de l'Exposition.

Dans la première quinzaine du mois suivant, il y accomplissait un deuxième voyage, accompagné cette fois d'un certain nombre de ses collègues, pour assister à l'ouverture officielle de l'Exposition, qui eut lieu le 13 juin.

S. M. l'Empereur d'Autriche et S. A. l'Archiduc Ferdinand-Charles, qui devaient honorer cette solennité de leur présence, en furent empêchés par leur grand deuil récent; M. le comte Merveldt, gouverneur du Tyrol, les représenta officiellement.

Ce dernier, après les discours d'ouverture, se fit présenter par leur Président tous les membres de la Commission française et sut avoir pour chacun un mot gracieux; il manifesta le désir de visiter en détail la section française et, le 14 juin, M. Fauré Le Page lui en fit les honneurs.

M. le comte Brandis, président de la Diète du Tyrol, pria également M. Fauré Le Page de le recevoir à l'Exposition, le 15 juin.

M. le Gouverneur et M. le Président de la Diète du Tyrol témoignèrent leur satisfaction de voir la France au premier rang comme organisation et comme importance, et chargèrent M. Fauré Le Page de transmettre à ses collègues leurs chaleureuses félicitations.

Un banquet officiel fut donné par les soins de la Commission centrale; tous les Français présents à Innsbruck y furent gracieusement invités, et leur Président fut placé à la table d'honneur, à la droite de M. le Bourgmestre.

M. le Bourgmestre porta le premier toast à S. M. l'Empereur et Roi François-Joseph, regrettant que son auguste souverain n'ait pu présider à l'ouverture de l'Exposition, ajoutant qu'il était l'interprète de tous les assistants en lui adressant de respectueuses condoléances pour le deuil qui venait de frapper la famille Impériale.

Il donna ensuite la parole à M. Fauré Le Page.

Discours de M. Fauré Le Page

Président de la Section Française.

« Monsieur le Bourgmestre, Messieurs,

» Je vous remercie de bien vouloir me donner la parole, et je crois être votre interprète en vous proposant, au nom des nations étrangères ici représentées, de lever nos verres en l'honneur de LL. MM. II. et RR. l'Empereur et l'Impératrice d'Autriche, en témoignage de notre profond respect et de la douleur que nous éprouvons du deuil cruel qui les a frappés récemment.

» Nous associerons également dans les vœux que nous formons pour Leurs Majestés, ainsi que dans nos condoléances, S. A. I. et R. Monseigneur l'Archiduc Ferdinand-Charles, qui a daigné honorer cette Exposition de son haut patronage.

» Je bois également à M. le Bourgmestre qui a bien voulu présider ce banquet.

» Je m'arrêterais volontiers après ces souhaits, mais l'usage veut que je dise quelques mots encore.

» Lorsque à Paris, on nous parla de l'Exposition d'Innsbruck, nous venions de constituer un Comité français des Expositions à l'Étranger, dans le but d'étudier tout projet d'Exposition et d'organiser, avec le concours de tous les membres du Comité, celles qui paraitraient intéressantes.

» L'Exposition d'Innsbruck rallia tous les suffrages, et mon industrie qui touche à un des sports les plus en honneur dans votre beau pays, me fit désigner comme Président par mes collègues.

» J'hésitais bien un peu, tant la mission me semblait difficile après le succès remporté par la France, à Amsterdam, en 1895, et je n'acceptai qu'avec cette arrière-pensée que l'indulgence de tous me serait acquise devant mes efforts et la bonne volonté que je pensais mettre au service de la cause commune.

» Je ne regrette rien puisque j'ai l'honneur d'être aujourd'hui parmi vous. Une autre raison m'inspirait : Exposant à Vienne en 1873, j'ai eu à trois reprises le bonheur d'y passer quelques jours, et j'avais gardé de ces visites le plus agréable souvenir,

grâce aux beautés de votre capitale et à l'amabilité de ses habitants.

» Enfin, je ne connaissais pas le Tyrol, et j'étais persuadé que mes peines seraient largement compensées par un séjour dans votre merveilleuse contrée.

» J'avoue aujourd'hui que mes premières démarches me donnèrent quelques inquiétudes; à mes sollicitations, on opposait des motifs divers, tels que la multiplicité des expositions (nous pouvons en effet en compter huit ou neuf en ce moment) dont plusieurs sont spéciales avec le même programme que le nôtre; puis, divers industriels, ceux du cycle et de l'automobilisme par exemple, ne suffisant pas à l'exécution des commandes qui leur sont faites, ne pouvaient que m'exprimer leurs regrets, etc., etc.

» Courageusement, j'ai dû diriger mes efforts d'un autre côté, et je suis heureux de reconnaître publiquement l'accueil aimable que m'ont fait le Gouvernement français, la Ville de Paris, les Sociétés hospitalières ou sportives et l'industrie de mon pays; mais je n'oublie pas que je dois à l'extrême bienveillance de votre Commission centrale, d'avoir pu organiser une Section Française convenable, grâce aux facilités qu'elle nous a accordées, et je tiens à remercier ses membres avec lesquels j'ai été particulièrement en relation.

» S'il est vrai de dire que la fréquence des Expositions lasse les exposants, il est encore plus vrai d'affirmer qu'elles provoquent heureusement la rencontre de gens faits pour s'entendre et s'estimer.

» L'an prochain, la Belgique nous convie à présenter à Bruxelles les derniers perfectionnements de l'industrie et, en 1900, la France aura l'honneur de recevoir les nations étrangères au nombre desquelles elle est heureuse de compter l'Autriche, et je crois fermement qu'avec un commissaire général de la valeur de M. Picard, le succès couronnera l'œuvre grandiose aux destinées de laquelle il préside avec une incontestable autorité.

» Mon vœu le plus cher est que tous ceux qui viendront à nous en 1900, gardent de leur séjour en France le souvenir plein de charme et de regrets que nous garderons d'Innsbruck, de son Exposition, des membres de la Commission centrale et de ses organisateurs.

» Messieurs, je bois à la ville d'Innsbruck, à l'Autriche, aux nations ici représentées et au succès de l'Exposition. »

Le discours de M. Fauré Le Page est vigoureusement applaudi et la musique joue la *Marseillaise*, que les assistants écoutent debout.

M. le baron Prokop de Rokitansky, dans une improvisation enthousiaste, s'exprime en allemand ; le sténographe a bien voulu nous confier la teneur de son discours, pour que nous puissions faire traduire cette belle page d'éloquence, reproduite par tous les journaux du pays :

« Messieurs,

» C'est pour moi un réel plaisir et une immense satisfaction que l'honneur qui m'est réservé de vous souhaiter la bienvenue.

» En vous saluant dans cette ville, que la nature a ornée avec tant de prodigalité et de charme toujours nouveau, j'ose exprimer l'espoir que vous vous plairez au milieu de nous. De retour dans votre patrie, dans vos immenses capitales, après l'achèvement de vos travaux, puissiez-vous vous souvenir longtemps, et longtemps encore, d'Innsbruck et vous rappeler avec joie les jours que vous y avez vécus.

» L'usage des expositions, des assemblées et des congrès vient d'une idée excellente et féconde, une idée qui, à mon avis, est bien de nature à hâter le progrès des intérêts internationaux et à faciliter la solution des questions internationales.

» Dans la vie privée, l'homme doit se rapprocher de l'homme ; il doit l'étudier s'il le veut bien connaître, en avoir une idée complète et le comprendre parfaitement ; de même, les peuples doivent venir les uns vers les autres, se visiter mutuellement pour apprendre les traits distinctifs et les particularités de leurs voisins, pour les apprendre sur les lieux mêmes ; grâce à ces relations intimes, bien des aspérités et des inégalités s'aplanissent ; bien des traits opposés et des contraintes s'adoucissent, s'effacent même, et d'innombrables préjugés, avec leur hérédité si difficile à déraciner, tombent d'eux-mêmes et disparaissent, et, à leur place, s'élève comme un phénix, la lumière de cette vérité que l'homme civilisé, dans tous les temps, partout et toujours, a été et est le même, comme l'histoire nous l'apprend à chacune de ses pages : qu'il se montre avec les mêmes travers, les mêmes défauts et les mêmes faiblesses, mais aussi partout avec les mêmes avantages et les mêmes qualités aimables.

» Sans doute l'Exposition d'Innsbruck n'est qu'une petite semence de plus pour la généralisation de cette vérité ; cependant,

Messieurs, vos efforts et la communauté de vos travaux ne seront pas inutiles et quand sonnera l'heure de la clôture de l'Exposition, nous pourrons nous séparer avec satisfaction, car nous pourrons nous dire que nous avons accompli une œuvre utile et que nous avons travaillé dans un but élevé.

» C'est avec ces sentiments au cœur, Messieurs, que je vous souhaite une fois encore la bienvenue. »

Après cette vibrante allocution, prononcée avec une émotion et une chaleur communicatives, et applaudie unanimement, M. le docteur Lœbisch boit à la Section Française et à son président, M. Fauré Le Page.

JURY

Lorsque la Commission centrale s'occupa de dresser la liste du Jury international, M. Fauré Le Page lui fit immédiatement des propositions pour la participation française, propositions qui furent acceptées sans débats.

Le Jury international fut constitué :

INTERNATIONALE JURY

PRASIDIUM :

Prasident : Herr Anton Schumacher, präsident der Handels- und Gewerbe-Kammer in Innsbruck.

I. Vice-Prasident : Herr H. Fauré Le Page, präsident der Französchischen Section, Waffenfabrikant, Paris.

II. Vice-Prasident : Chevalier Tommaso Silombra, commissär der Italienischen Section, Turin.

Geschaftsführender Secretar : Herr G. Hartberger, Wien.

Gruppe I :

Prasident : Herr Dr. Wilhem Franz Löbisch, k. k. Universitäts-Professor und Sanitätsrath in Innsbruck.

Vice-Prasident : Herr Kahn Paul, Fabrikant in Paris

Schriftführer : Herr Professor Anton Peter, Lehrer an der Lehrerbildungs-Anstalt in Innsbruck.

Mitglieder :

Herr Professor Dr. von Dalla-Torre, Vorstand des Deutschen und Oesterreichischen Alpenvereines in Innsbruck.

Herr Kahn Paul, Fabrikant in Paris.
Herr Lyon Gustav, Director in Paris.
Herr Ferdinand Schenk, in Firma Gerlach & Schenk, Kunst-Anstalt in Wien.
Herr Viktor Tobisch, in Innsbruck.

Gruppe II :

Prasident : Herr Le Coustellier, Fabrikant, Abbeville.
Vice-Prasident : Herr Saint, Fabrikant in Firma « Saint Frères », Paris.
Schriftführer : Herr Viktor Baron Graff, k. k. Turnlehrer und Feuerwehr-Commandant in Innsbruck.

Mitglieder :

Herr Carr Grasser, k. u. k. Hof- u. Armee-Lieferant in Wien.
Herr A. v. Moné, k. k. Professor a. d. Staatsgewerbe-Schule in Innsbruck.

Gruppe III :

Prasident : Herr Professor Dr. von Dalla-Torre, in Innsbruck.
Vice-Prasident : Herr Franz Höfer, k. k. Oberlieutenant der berittenen Tiroler Landesschützen in Innsbruck.
Schriftführer : Herr baron Lazarrini, in Innsbruck.

Mitglied :

Herr W. Seifert, Turnwart des Innsbrucker Turnvereines in Innsbruck.

Gruppe IV :

Prasident : Herr Emanuel Bratmann, Obmann der Gruppen IV und X in Wien.
Vice-Prasident : Herr Raphael Ritter von Meinong, Ober-Ingenieur der k. k. österr. Staatsbahnen in Innsbruck.
Schriftführer : Herr Carl Reichetzer, Wien.

Mitglieder :

Herr Drnd. med. Max Peer, in Innsbruck.
Herr Josef Pohl, Inhaber der Firma « August Sirk » in Wien.

Gruppe V :

Prasident : Herr Franz Höfer, k. k. Oberlieutenant der berittenen Tiroler Landesschützen
Vice-Prasident : Herr Hannoyer Léon, Fabrikant, Paris.
Schriftführer : Herr Dr Kofler, städt. Thierartz in Innsbruck.

Mitglieder :

Herr Franz Bubacek, k. u. k. Hof-Lieferant, Wien.
Herr F. Weigl, Wagen-Fabrikant, Prerau.

Gruppe VI :

Prasident : Herr Raphael Ritter von Meinong, Ober-Ingenieur der österr. Staatsbahnen in Innsbruck.
Vice-Prasident : Herr Chalmel Gustave, Fabrikant, Paris.
Schriftführer : Arthur v. Gratzer, k. k. Lotto-Beamter in Innsbruck.

Mitglieder :

Herr Michelin, in Firma Michelin & Co., Clermont-Ferrand.
Herr A. Ritter von Schwind, Director der Localbahn « Innsbruck-Hall i. Tirol », Innsbruck.

Gruppe VII :

Prasident : Herr Professor Dr. von Dalla-Torre, Innsbruck.
Vice-Prasident : Herr J. Heinrich Ita, k. u. k. Hofhut-Fabrikant, Wien.
Schriftführer : Herr F. Miller, Optiker, Innsbruck.

Mitglieder :

Herr Viktor Baron Graff, Innsbruck
Herr Carl Landsee, Besitzer des « Hôtel Tirol », Innsbruck.

Gruppe VIII :

Prasident : Herr Fauré Le Page, präsident der Franz. Section, Waffenfabrikant, Paris.
Vice-Prasident : Herr Baron Lazzarini, Innsbruck.
Schriftführer : Herr Josef Bauer, Schiesstands-Referent in Innsbruck.

Mitglieder :

Herr Carl Grasser, k. u. k. Hof- u. Armee-Lieferant, Wien.
Herr A. v. Moné, k. k. Professor an der Staatsgewerbe-Schule in Innsbruck.
Herr Rudolf Baron Uslar-Gleichen, k. u. k. Oberlieutenant, Innsbruck.

Gruppe IX a :

Prasident : Herr Lamaille Georg, Fabrikant, Paris.
Vice-Prasident : Herr Chouet A., Apotheker, Paris.
Schriftführer : Herr Josef Pohl, Inhaber der Firma Aug. Sirk, Kaufmann, Wien.

Mitglied :

Herr Julius Zambra, Kaufmann, Innsbruck.

Gruppe IX b :

Prasident : Herr J. Estieu, Paris.
Vice-Prasident : Herr Carl Landsee, Besitzer des « Hôtel Tirol », Innsbruck.
Schriftführer : Herr Matheo Zamboni, Innsbruck.

Mitglieder :

Herr Albert Bouvaist, Abbeville.
Herr Johann Innerhofer, Besitzer des Hôtel zum « Grauen Bären », Innsbruck.
Herr Dr. Wilhelm Franz Löbisch, k. k. Universitäts-Professor und Sanitäts-Rath, Innsbruck.
Herr Viktor Tobisch, Innsbruck.
Herr Chevalier T. Silombra, Turin.

Ersatz-Juror :

Herr Moquet-Lesage Henri, Conserven-Fabrikant in St. James.

Gruppen X und XIII :

Prasident : Herr Hermann Uffenheimer, Fabrikant, Innsbruck.
Vice-Prasident : Herr Maxime Clair, Fabrikant, Paris.
Schriftführer : Herr Julius Zambra, Kaufmann, Innsbruck.

Mitglieder :

Herr Wilhelm Greil, Vice-Bürgermeister, Innsbruck.
Herr Saint, in Firma « Saint Frères », Paris.
Herr Otto von Hochbrunn, London.
Herr Comandeur Rudolf Fossati, in Lissone.

Ersatz-Juroren :

Herr Bar Jean, Fabrikant, Rantigny, Frankreich.
Herr Blin, in Firma Blin & Blin, Elbeuf.
Herr Milliet Paul, Director, Paris.

Gruppe XI :

Prasident : Herr C. A. Czichna, Kunt-Anstalt, Innsbruck.
Vice-Prasident : Herr Emil Krall, k. u. k. Train-Oberlieutenant, Innsbruck.
Schriftführer : Otto, Photograph, Paris.

Mitglied :

Herr Dubouloz José, Fabrikant, Paris.

Gruppe XII :

Präsident : Herr Ober-Ingenieur Tochterman, städt. Bauamts-Insp., Innsbruck.
Vice-Präsident : Herr Fontaine Souverain, Architekt, Dijon.
Schriftführer : Herr C. Heinrich, Director des Elektricitäts-Werkes in Innsbruck.

Mitglieder :

Herr Louis Bonnier, Architekt, Paris.
Herr Paul Schmidt, Installateur, Innsbruck.
Herr A. Seif, Ingenieur, Innsbruck.

Comme on le voit par l'examen de la pièce qui précède, la France a eu, sur 73 Jurés en fonctions, 22 Jurés lui appartenant; elle a donc fourni, à l'Exposition d'Innsbruck, environ le tiers des membres du Jury, alors qu'elle représentait numériquement seulement un peu plus du cinquième des exposants. De plus, la première vice-présidence du Jury international lui était attribuée.

Enfin, 14 Jurés français faisaient partie des bureaux des groupes, et nous devons ajouter que 2 autres Jurés français, MM. Lyon et Dubouloz, admis dans les Jurys des groupes à titre consultatif, étaient membres du Jury supérieur, dit : Jury de Revision.

Le 14 juillet 1896, M. Fauré Le Page, entouré des membres du Jury français, était reçu à la gare d'Innsbruck aux accents de la *Marseillaise*, l'arrivée des Français coïncidant avec notre fête nationale.

Les opérations du Jury, commencées le 15, furent terminées le 17 juillet.

FÊTES ET RÉCOMPENSES A L'OCCASION DU JURY

Le 15 juillet, les membres du Jury français offrirent à leurs collègues autrichiens un banquet à l'hôtel du Tyrol.

Ce banquet fut admirablement organisé par M. Maurice Estieu, Secrétaire général.

Au dessert, divers toasts furent portés.

TOAST DE M. FAURÉ LE PAGE

« Mesdames, Messieurs,

» Avant de rentrer en France, nous avons voulu vous recevoir, comme vous l'avez fait en juin, en amis sincères, et mes fonctions de Président me sont, ce soir, très agréables, puisqu'elles m'autorisent à vous exprimer mes sentiments et ceux de mes collègues.

» Votre accueil sympathique, vos procédés délicats, nous ont profondément touchés, et nous emporterons dans notre pays le souvenir précieux de notre séjour parmi vous.

» Je bois à M. le Dr Morz, bourgmestre d'Innsbruck, à celui qui, premier citoyen de cette ville hospitalière, nous en a fait si aimablement les honneurs et qui voudra bien transmettre à nos collègues autrichiens l'expression affectueuse de notre gratitude. »

M. le Bourgmestre répond qu'il est très heureux des sentiments exprimés par M. Fauré Le Page, sentiments partagés par les Autrichiens, et qu'il lève son verre aux Français venus dans sa ville.

Très heureusement, M. G. Lyon, chef de la maison Pleyel, Wolff et Ce, prononce en langue allemande, aux vivats frénétiques des Autrichiens, les paroles suivantes :

« Monsieur le Bourgmestre, Messieurs,

» Veuillez excuser un Parisien d'oser prendre, devant vous, la parole en allemand et ne pas m'en vouloir des fautes dont je pourrai émailler les quelques mots très courts que j'ai à vous dire. Mais j'ai pensé que malgré les incorrections ou le fâcheux accent dont un puriste pourrait sourire, il valait mieux vous dire en votre langue, pour être compris du plus grand nombre, quel charme délicieux nous tous Français avions trouvé à parcourir votre admirable pays et quelle impression inoubliable nous laissera l'accueil si sympathique, si cordial, je dirai presque si

vibrant, que vous avez bien voulu réserver aux envoyés de notre bon pays de France.

» Aussi espérons-nous que tous vous viendrez en 1900 recevoir à nouveau, à Paris, nos affectueux remerciements, car nous voulons vous montrer que, contrairement à l'opinion de ceux qui ayant tout intérêt à nous décrier, cherchent à nous faire passer pour des hommes légers et oublieux, nous sommes fidèles à nos amis et que nous n'oublions rien.

» Qu'il me soit permis, en terminant, de vous demander de nous promettre de venir en France, parler avec nous français comme nous sommes venus à Innsbruck parler avec vous allemand, et c'est à l'accomplissement de ce vœu que je me permets de lever mon verre.

» G. LYON. »

Le lendemain 15 juillet, la Commission centrale offrait un banquet aux membres du Jury international.

M. le Bourgmestre d'Innsbruck ouvre la série des toasts en buvant au Jury international.

M. Fauré Le Page dit qu'il ne saurait oublier les organisateurs de l'Exposition, MM. Grünwald et Mortier, dont il porte la santé, ajoutant qu'il renouvelle aux membres de la Commission centrale l'expression de sa gratitude et qu'il croit être agréable à tous en remerciant plus particulièrement M. Carl Landsee pour ses prévenances envers les Français qui viennent à Innsbruck.

M. le Dr Löbisch s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

» Comme M. le baron Prokop de Rokitansky vous le disait en termes si élevés, aux fêtes d'ouverture de notre Exposition, cette manifestation nous aura procuré, à nous le plaisir de vous recevoir et de vous connaître, à vous l'occasion de parcourir notre pays de montagnes.

» Je souhaite que la grandeur de notre belle nature, à côté de la simplicité de notre accueil sympathique, ne vous procurent que des sensations agréables dont vous gardiez longtemps le souvenir.

» Je bois plus particulièrement à MM. les Français, parce que j'espère qu'ils auront été conquis par le Tyrol, qu'ils reviendront

souvent au milieu de nous pour nous procurer le plaisir de revoir des amis.

» C'est comme Tyrolien que je forme ce vœu. »

Il nous était réservé de répondre à M. le Dr Lœbisch, et le *Tiroler Tageblatt* a bien voulu reproduire notre réponse avec de gracieux commentaires; mais nos collègues comprendront que nous ne puissions faire plus que de la mentionner simplement.

M. le chevalier Silombra, commissaire de la section italienne, dit que, sans oublier l'Autriche, alliée de son pays, il désire, restant sur le terrain international, boire à l'union de la France et de l'Italie dans l'avenir.

A l'issue du banquet, M. Schumacker, Président du Jury international, annonce à M. Fauré Le Page qu'il est chargé par la Chambre de commerce d'Innsbruck, dont il est Président, d'inviter les membres du Jury français à une excursion au Brenner, ajoutant que les Tyroliens ont tenu à clore l'ère des fêtes du Jury par cette réception intime organisée spécialement pour les Français.

Le lendemain, 17 juillet, le départ des invités avait lieu devant l'hôtel *Tyrol*.

La vallée du Brenner est une des plus belles qu'on puisse parcourir; le pittoresque de ses sites, la diversité des aperçus, l'horreur même des précipices qu'on côtoie, contribuent à frapper le touriste émerveillé.

A midi, la file interminable des landaus franchit le pont de Mattrei, chef-lieu du Brenner, dont le Bourgmestre vient saluer les Français, aux accents de la musique du pays.

Au lunch, servi à la mode tyrolienne, M. Schumacker se lève et prononce les paroles suivantes :

« Mesdames les Françaises, Messieurs les Français,

» C'est à dessein que nous avons choisi le Brenner comme but de l'excursion que nous désirions vous offrir.

» Mattrei, le pays où nous vous recevons en ce moment, fut le théâtre, en 1809, des derniers efforts d'une lutte terrible entre nos deux pays.

» C'est sur cette terre, si largement arrosée du sang des pères ennemis, que les fils ont voulu vous dire qu'ils ont oublié les rancunes du passé.

Bordeaux — Imp. G. Delmas.

» Nous souhaitons que Mattrei devienne le berceau d'une loyale et profonde amitié entre vous, Français, et nous, Tyroliens d'Autriche.

» Vous êtes venus en grand nombre rehausser l'éclat de notre Exposition internationale; à notre tour, nous irons nombreux prendre part à votre grande Exposition de 1900, à laquelle notre pays a adhéré officiellement, heureux de nous retrouver avec vous, avec nos amis les Français.

» Je bois à la France. »

L'émotion de l'assistance est à son comble; au milieu des vivats enthousiastes, M. Fauré Le Page, dont la voix trahit le cœur, prononce quelques paroles de remerciement et donne l'accolade à M. Schumacker.

Les Français qui ont eu le bonheur d'assister à cette manifestation peu banale et si flatteuse pour leur pays, ne sauraient en oublier le charme.

Après un dernier salut de la musique tyrolienne, les touristes rentraient à Innsbruck et, le lendemain, à Paris, accompagnés au départ par tous les membres de la Commission centrale.

Le 22 juillet, M. le Ministre du commerce d'Autriche venait officiellement à Innsbruck et, après avoir examiné longuement la Section Française, faisait part de son étonnement de la voir aussi importante, priant M. le Président de l'Exposition d'en témoigner sa satisfaction à M. Fauré Le Page.

Les 27 et 28 juillet, MM. Fauré Le Page, Dubouloz et Lyon assistaient aux séances du Jury de revision, qui terminait ses opérations le 28 au soir.

Liste officielle des Récompenses de la Section française.

JURY SUPÉRIEUR DIT DE REVISION

Vice-Président : M. Fauré Le Page, président de la Section Française;

Membres : M. J. Dubouloz, secrétaire de la Section Française.
M. G. Lyon, membre de la Section Française.

JURY DES GROUPES

MM.

Kahn (Paul), vice-président du Jury du Groupe I, Fabricant, Paris.

Lyon (Gustave), Membre du Jury de Revision, Directeur de la Maison Pleyel, Wolff et Cie, Paris.

Coustellier (Le), Président du Jury du Groupe II, Fabricant, Abbeville.

Saint (Henri), Vice-président du Jury du Groupe II, de la Maison Saint frères, Paris.

Hannoyer (L.), Vice-président du Jury du Groupe V, Fabricant, Paris.

Chalmel (G.), Vice-président du Jury du Groupe VI, Fabricant, Paris.

Michelin, Membre du Jury du Groupe VI, Fabricant, Clermont-Ferrand.

Fauré Le Page (H.), Président du Jury du Groupe VIII, Arquebusier, Paris.

Lamaille (G.), Président du Jury du Groupe IX *a*, Fabricant, Paris.

Chouet, Vice-président du Jury du Groupe IX *a*, Parfumeur, Paris.

Estieu (M.), Président du Groupe IX *b*, Fabricant, Paris.

Bouvaist (A.), Membre du Jury du Groupe IX *b*, Brasseur, Abbeville.

Moquet Lesage (H.), Membre du Jury du Groupe IX *b*, Fabricant, Paris.

Clair (Maxime), Vice-président du Jury des Groupes X et XIII, Fabricant, Paris.

Saint (Henri), Membre du Jury des Groupes X et XIII, de la Maison Saint frères.

Bar (J.), Membre du Jury des Groupes X et XIII, Fabricant, Rantigny (Oise).

Blin (Eugène), Membre du Jury des Groupes X et XIII, de la Maison Blin et Blin, Elbeuf.

Milliet (P.), Membre du Jury des Groupes X et XIII, Publiciste, Paris.

Dubouloz (J.), Membre du Jury du Groupe XI et du Jury de Revision, Fabricant, Paris.

Otto, Membre du Jury du Groupe XI, Photographe, Paris.

Fontaine Souverain Fils, Vice-président du Jury du Groupe XII, Constructeur, Dijon.

Bonnier (L.), Membre du Jury du Groupe XII, Architecte, Paris.

EXPOSANTS AYANT OBTENU LE DIPLOME HORS-CONCOURS

ayant fait partie des Jurys dans d'autres Expositions.

MM.

Chevallier-Appert, Fabricant de Conserves, Paris.

Schmoll, Eaux de table, Paris.

Polack (Charles), Propriétaire de Vignobles, Dijon.

Fornet, Bijoutier, Bourg (Ain).

Poulenc Frères, Produits pour la Photographie, Paris.

DIPLOMES D'HONNEUR

Groupe I

Institution nationale des jeunes aveugles, Paris (Ministère de l'Intérieur).
Institution des sourds-muets, Paris (Ministère de l'Intérieur).
Administration de l'assistance publique, Ville de Paris.
Œuvre des enfants tuberculeux, Hôpital d'Ormesson.
Union française pour le sauvetage de l'enfance, Paris.
Œuvre maternelle des couveuses d'enfants (Lion, Directeur).
Levasseur (A.) et Cie, Libraires-Éditeurs, Paris.
Plon, Nourrit et Cie, Libraires-Éditeurs, Paris.
Payen (L.), Constructeur de Machines à calculer, Paris.

Groupe II

Union des sociétés françaises de sports athlétiques, Paris.

Groupe V

M. Camille, sellier, Paris.

Groupe VI

Touring-Club, Paris (Ballif, Président).

Groupe VIII

Union des sociétés de tir de france (Mérillon, Président), Paris.
M. Dheilly, Gilets de chasse, Villers-Bretonneux (Somme).

Groupe IX *b*

Campredon, Distillateur, Marseille.
Cointreau Fils, Distillateur, Angers.
Dubonnet Frères, Distillateurs, Paris.
Folliot, Propriétaire-viticulteur, Chablis.
Hartmann (G.) et Cie, Distillateurs, Paris.
Labouré-Gontard, Propriétaire-viticulteur, Nuits-Saint-Georges.
Marnier-Lapostolle, Distillateur, Neauphle-le-Château (Seine-et-Oise).

Groupes X et XIII

Bertout (A.), Fabricants de tissus jersey, Paris.
Canuet (Alb.), Fabricant de perles métalliques, Paris.
Jean (Auguste), Émailleur, Paris.

Caisse de retraite et de secours des employés de la librairie Levasseur et Cie.
H. E. et L. Fontaine, Quincaillerie, Paris.
Sandoz, Horloger-bijoutier, Paris.
Stockmann Frères, Fabricants de mannequins, Paris.
Société d'encouragement a l'art et a l'industrie, Paris.
Association des voyageurs, Paris.

Groupe XI

Association du musée des photographies documentaires, Paris.
Demaria et Fils, Fabricants d'appareils photographiques, Paris.
Bucquet (Maurice), Photographe amateur, Paris.
Richard (Jules), Fabricant d'appareils photographiques, Paris.

Groupe XII

Œuvres des hôpitaux marins, Paris.
M. Pucey (Henri), Architecte, Paris.

DIPLOMES DE MÉDAILLES D'OR

Groupe I

La Mutualité maternelle, Paris.
Orphelinat des arts, Courbevoie (Seine).
Société de l'allaitement maternel et des refuges, Paris.
Société de la charité maternelle, Paris.
Société de protection pour l'enfance abandonnée ou coupable, Paris.
Société scolaire de secours mutuels et de retraite du VIIIe arrondissement, Ville de Paris.
M. Westhausser (Louis), Libraire, Paris.

Groupe II

Académie d'armes, Paris.
Société de l'escrime française, Paris.
Société de l'escrime parisienne, Paris.
Société de l'encouragement a l'escrime, Paris.
Société mixte d'escrime et de tir des magasins du printemps, Paris.

Groupe VI

Bicyclettes « invicta », Paris.
Compagnie des cycles, manège Petit, Paris.
MM. Foucher et Delachanal, Fabricants de Bicyclettes, Paris.
Palais-Sport, Manège vélocipédique, Paris.

Groupe VII

M. Mabyre (Max), Géographe, Paris.

Groupe IX

Gailhac, Propriétaire Viticulteur, Bordeaux.
Galland, Distillateur, Vienne (Isère).
Guédras, Négociant en Vins, Paris.
Pomponne, Fabricant de Moutarde, Dijon.
Parpaite (André), Meunier, Carignan (Ardennes).

Groupe XI

Ancelot (Alfred), Photographe amateur, Paris.
Brard, Photographe, Méru (Oise).
Jumeau (E.) Produits photographiques. Paris.
Lanquest (G.), Photographe, Paris.
Mazibourg (Carle de), Photographe amateur, Paris.
Reeb (H.), Photographe, Neuilly (Seine).
Rotival, Transports de Liquides, Paris.

COLLABORATEURS

DIPLOMES DE MÉDAILLES D'OR

MM.

Martin (Émile), Directeur de l'Institution des Jeunes Aveugles, Ministère de l'Intérieur.
Debax, Directeur de l'Institution des Sourds-Muets, Ministère de l'Intérieur.
Beurdeley (Paul), Maire du VIIIe arrondissement, Ville de Paris.
Maurin (F.), Chef de Bureau à l'Assistance publique, Ville de Paris.
Petit (Docteur Léon), Secrétaire général des Enfants tuberculeux.
Marçon (Aug.), Œuvre maternelle des Couveuses d'enfants.
D'Haene (G.), Maison Pleyel, Wolff et Cie.
Pfeiffer (G.), Maison Pleyel, Wolff et Cie.
Lorrain (Paul), Maison Levasseur et Cie.
Pargmain (Victor), Maison Levasseur et Cie.
Evrard (Paul), Maison P. Kahn.
Bourgonon (France), Maison P. Kahn.
Clément, Maison Saint frères.
Houbart (Louis), Maison Saint frères.
Palissaux (Ad. de), Directeur du journal *les Sports athlétiques*.
Duchesne, Membre du Conseil d'Aministration du Touring Club.

Crahay, Maison Fauré Le Page.
Chauvin, Maison Fauré Le Page.
Échette, Maison Fauré Le Page.
Decourcelle, Trésorier de l'Union des Sociétés de Tir de France.
Leinwebert, Maison Polack.
Dussouchet, Maison Moquet Lesage.
Gancel Nestor, Maison Blin et Blin.
Maurel (Gabriel), Maison Maxime Clair.
Leclerc (Narcisse), Maison Le Coustellier.
Sevin (Eug.), Maison Saint frères.
Vallard (Laurent), Maison Saint frères.
François, dit Courtodon, Maison J. Bar.
Haymard (Mme Ve), Maison Dubouloz.
Wegener (Arnold), Maison Otto.
Perrin (Alf.), Maison Demaria frères.
Alexandre (Alfred), Maison Fontaine Souverain fils.
Gay, Docteur, Directeur du Sanatorium de Banyuls (Hôpitaux marins).
Joly, Collaborateur de M. Pucey.
Bertout, Maison Dheilly.

DIPLOMES DE MÉDAILLES D'ARGENT

Groupe I

M. Duboucquoy, Paris.

Groupe II

Goupille et Hervieu, Fabricants de fleurets, Paris.
« La jeune Épée » société d'escrime, Paris.
Société d'escrime de Pontoise (Seine-et-Oise).
Société « Le Fleuret », Saint-Germain (Seine-et-Oise).
Société nautique de la Basse-Seine, Courbevoie (Seine).

Groupe IX *b*

MM. Gérard Philippe, « La Longévitine », Paris.

Groupes X et XIII

M. Tétard et Guérin, Publicistes, Paris.

Groupe XI

M. le comte de Pradère, Photographe amateur, Paris.

DIPLOMES DE MÉDAILLES COMMÉMORATIVES

POUR PRÊTS D'OBJETS RÉTROSPECTIFS

Groupe I

M. Vigeant, Paris, Armes d'escrime anciennes.

Groupe VI

Belvalette (Alfred), Paris, Vélocipède ancien.
Suriray, Paris, Vélocipede ancien.
Chatelain, Paris, Vélocipède ancien.

DIPLOMES DE MÉDAILLES D'ARGENT

MM.
Boissicat (C.), Économe à l'Institution des Jeunes Aveugles.
Mattei, Professeur de Mathématiques, Institution des Jeunes Aveugles.
Dubranle, Censeur à l'Institution des Sourds-Muets.
A. Fairmaire, Administration de l'Assistance publique, Ville de Paris.
Conty (Edme), Maison Pleyel, Wolff et Cie.
Kroell (Ch.), Maison Le Vasseur et Cie.
Mme veuve Frécault, Maison P. Kalm.
Vincent (Fr.), Maison Maxime Clair.
Duflos Oswald, Maison Le Coustellier.
Grandin Léop, Maison J. Bar.
Madame Raffin Rosanda, Maison J. Bar.
Mangeot, Maison Fauré Le Page.
Rosendaal, Maison Dubouloz.
Vasse (Maurice), Maison Demaria frères.
Dompierre (Al.), Maison Fontaine Souverain fils.
Houte Félix, Maison Blin et Blin.

DIPLOME DE MÉDAILLE DE BRONZE

M. Sallard, Maison Pleyel, Wolff et Cie.

RÉCAPITULATION DES RÉCOMPENSES OBTENUES

PAR LA SECTION FRANÇAISE

Exposants inscrits	104
Hors concours comme Jurés	*21*
— — *Exposants*	*5*
Diplômes d'honneur	*36*
— *de médailles d'or*	*29*
— — *d'argent*	*9*
— — *commémoratives*	*4*
	104

COLLABORATEURS

Diplômes de Médailles d'or	*35*
— — *d'argent*	*16*
— — *de bronze*	*1*
	52

L'Exposition internationale d'Innsbruck avait réuni 509 Exposants répartis comme suit, par nationalités :

Autriche-Hongrie	308
France	105
Italie	28
Allemagne	26
Angleterre	19
Espagne	10
Danemark	5
Norwège	5
Russie	2
Suisse	1
TOTAL	509

Un Exposant Français, n'ayant pas procédé à son installation, n'a pu être examiné par le Jury.

Sur 509 Exposants, 432 étaient à examiner par le Jury. 354 ont été récompensés.

23 ont été mis hors-concours comme Membres du Jury dans une autre classe.

55 n'ont pas reçu de récompense.

Tous les Exposants Français ont été récompensés.

COLLABORATEURS

Il a été décerné aux collaborateurs des Maisons Françaises : 33 Médailles d'Or. 16 d° d'Argent. 1 d° de Bronze.

TABLEAU COMPARATIF des Exposants des diverses nationalités, classés par récompenses.

NATIONS	EXPOSANTS	JURÉS	JURY			MÉDAILLES DE L'ÉTAT	EXPOSANTS					COLLABORATEURS			DIPLÔMES RÉTROSPECTIFS	OBSERVATIONS
			Présidents	Vice-Présidents	Secrétaires		Hors concours	Diplômes d'Honneur	Médailles d'Or	Méd. d'Argent	Méd. de Bronze	Or	Argent	Bronze		
AUTRICHE-HONGRIE. .	308	50	9	7	11	»	10	41	55	61	43	11	2	1	»	
FRANCE.	105	22	4	6	1	»	6	34	30	9	»	33	16	1	4	
ITALIE.	28	3	»	»	1	»	1	8	12	5	1	»	»	»	»	
ALLEMAGNE	26	»	»	»	»	»	»	8	2	8	8	»	»	»	»	
ANGLETERRE.	19	1	»	»	»	»	1	2	5	5	»	»	»	»	»	
ESPAGNE	10	»	»	»	»	»	»	»	5	1	»	»	»	»	»	
DANEMARK.	5	»	»	»	»	»	»	1	2	»	2	»	»	»	»	
NORWÈGE	5	»	»	»	»	»	»	1	3	1	»	»	»	»	»	
RUSSIE	2	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	»	
SUISSE.	1	»	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	

Ce Tableau fait clairement ressortir que la participation Française à l'Exposition internationale d'Innsbruck a été un véritable succès.

En effet, sur 105 inscrits, 104 Exposants réels :

Ont été Membres du Jury.	22
Hors-concours (Maisons de 1er ordre)	6
Récompensés du Diplôme d'Honneur.	34
Récompensés de la Médaille d'Or	30
TOTAL.	92

Ce qui représente 89 1/2 p. 100 de hautes récompenses sur 104 exposants.

Si l'on ajoute rationnellement à ce chiffre les quatre diplômes rétrospectifs considérés comme hautes récompenses, on arrive à 93 p. 100, alors que l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne réunies, avec 334 exposants, ont obtenu 106 hautes récompenses, ne représentant que 32 p. 100 de leurs participants.

Il est à remarquer que le nombre des collaborateurs récompensés (52 diplômes pour la France), est de beaucoup le plus élevé.

Cette supériorité pour les exposants et les collaborateurs, vient de ce que les maisons Françaises étaient de premier ordre. Leur nombre aurait été supérieur si beaucoup de nos grands industriels n'avaient été absorbés par leur participation à l'Exposition Nationale de Rouen et la préparation aux Expositions Universelles de Bruxelles 1897 et Paris 1900; à ce point de vue, les exposants Français d'Innsbruck n'en ont que plus de mérite, la plupart d'entre eux ayant également pris part à l'Exposition de Rouen.

Nous devons dire en terminant que le succès Français à Innsbruck, déjà suffisamment établi par ce qui précède, est consacré au point de vue international par un article de la *Gazette de Cologne*, feuille qu'on ne saurait considérer comme partiale dans ses appréciations à l'égard de la France; un article de ce journal, en date du 1er septembre 1896 mérite d'être connu; à ce titre, nous le publions in-extenso :

Extrait de la Gazette de Cologne *(1er septembre 1896).*

EXPOSITION INTERNATIONALE D'INNSBRUCK

« La belle capitale du Tyrol est si favorablement placée, au point de vue des voyages, qu'une entreprise internationale dans cette ville peut facilement attirer l'attention sur elle. Ceci est confirmé à l'occasion de l'Exposition internationale d'éducation physique, hygiène, sport, et de toutes les branches de commerce et d'industrie s'y rattachant, dont l'ouverture a eu lieu vers la mi-juin.

» Sans parler du tout de l'Exposition de Berlin, on peut dire qu'ici, beaucoup plus qu'à celle de Nuremberg, on a fait abstraction des moyens d'attraction extérieurs, beautés architecturales et travaux artistiques.

» Les merveilleux environs de la ville, avec la couronne, visible

de partout, de sommets couverts de neige, est un incomparable entourage pour l'Exposition elle-même.

» Il n'est pas d'art humain qui ait pu ajouter quelque chose d'imposant à ce cadre naturel.

» En ce qui concerne la coopération internationale, l'Autriche, l'Allemagne, la France, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre, l'Amérique, l'Espagne, la Russie, le Portugal, la Suède, la Norwège et le Danemark, se sont réunis ici pour la paisible lutte.

» L'empire d'Allemagne est faiblement représenté; par contre, la France très fortement.

» Les paroles prononcées à l'inauguration, par le représentant de la Commission française de l'Exposition, M. Fauré Le Page, intéresseront aussi dans d'autres sphères : « Il a été fondé à Paris une Société française pour Expositions à l'étranger, qui est chargée de l'examen de tout projet d'Exposition, au point de vue de son résultat présumable. Quoique les fréquentes expositions fatiguent un peu les exposants, elles ont cependant cet avantage que par elles les diverses nations apprennent à s'estimer et à se comprendre. L'année prochaine, la Belgique, à l'Exposition de Bruxelles, montrera les progrès accomplis sur le terrain industriel. En l'an 1900, la France aura l'honneur d'inviter toutes les nations à venir chez elle. Je crois que l'Exposition de Paris réussira complètement. Mon plus ardent désir est que tous ceux qui viendront à Paris pour cette exposition gardent un agréable souvenir de cette visite. »

» L'Exposition est placée sous le patronage de l'archiduc Ferdinand-Charles.

» Elle est partagée en 13 groupes, savoir : 1° alimentation, soins et développement des enfants; 2° gymnastique, escrime, natation, canotage; 3° jeux; 4° patinage et autres exercices du corps en hiver; 5° équitation et véhicules; 6° bicyclisme; 7° sport dans les montagnes et tourisme; 8° chasse et pêche; 9° articles de voyage; 10° jeux athlétiques; 11° photographie; 12° hygiène domestique et publique; 13° groupe spécial des objets n'appartenant à aucun des groupes précédents.

» On voit déjà par cet aperçu de combien d'intérêts divers est composée l'Exposition, car chacun est certain de trouver dans l'un ou l'autre de ces différents groupes quelque chose d'intéressant pour lui. 486 exposants y figurent, parmi lesquels de nombreuses associations, de même que des administrations publiques.

» L'Angleterre, la France, l'Italie et l'Espagne ont organisé des

sections spéciales. La section française compte à elle seule 130 exposants.

» Il n'est malheureusement pas très facile de retrouver, dans la masse, la participation de l'empire d'Allemagne; elle est cependant remarquable, et Buckzilowski de Berlin y prend part avec des appareils de gymnastique; la Société de patinage de Berlin y figure avec des prix de patinage; Müller et Cᵉ de Berlin, avec ses bancs d'école, système Bettig. Le docteur-médecin Schmid-Mounard de Halle a exposé des tableaux relatifs au développement hygiénique et physique des enfants avant et à l'école.

» Il va sans dire que la plupart des pays autrichiens ont participé à l'Exposition. Les deux aliments liquides, la bière et le vin, y sont largement et gracieusement représentés; mais il s'agit exclusivement des produits de l'Allemagne méridionale. Dans le dernier groupe nº 13, il y a aussi de belles et bonnes choses : sculpture, modes, mais aussi des insignes de Sociétés, des fourrures, des lampes et des aiguilles, et qui sait quoi encore qui a trouvé place ici.

» Innsbruck et Vienne sont ici maîtresses du champ de bataille. Comme articles particulièrement beaux, on remarque dans le nombre les verreries de luxe, les gravures et ornements de Mᵐᵉ Hélène Jenner à Vienne, de l'atelier de M. Kreibig. Les lentilles de cristal avec images pour être accrochées et des broches très élégamment travaillées apparaissent comme une véritable nouveauté.

» Dans la Section Française, ce qui intéresse particulièrement, c'est l'exposition du Ministère de l'intérieur à Paris, avec des objets pour l'instruction des aveugles et des travaux faits par ces derniers.

» L'Exposition s'est enrichie par le colossal panorama de la bataille du Mont Isel, de Michel Zens Diemer. Cette victorieuse bataille du 13 août 1809 a eu pour résultat la retraite des Français sous les ordres du maréchal Lefèvre, et l'occupation d'Innsbruck par André Hofer (1). Le paysage de ce panorama est présenté avec un art merveilleux. L'illusion est absolument complète; on se croirait sur le Mont Issel; le regard porte vers Innthal supérieur et inférieur et au-delà d'Innsbruck. On pourrait être tenté

(1) Il paraît utile, à propos de ce qui est dit sur le Panorama, dans l'article ci-dessus, d'ajouter quelques mots : Andréas Hofer est un héros pour les Tyroliens, et partout son image se trouve reproduite; mais dans le Panorama représentant la bataille dans laquelle les Bavarois sont alliés des Français, on ne voit au premier plan que des soldats Bavarois, alors que les Français se voient à peine au loin. Le rédacteur allemand a cru devoir oublier les Bavarois en parlant de la retraite.

de désirer que la mêlée de la bataille si particulièrement chère au patriotisme des Tyroliens, n'existe pas, car le figuré, le côté particulièrement faible de la peinture panoramique, est beaucoup moins réussi, quelque attrayant que soit l'événement historique.

» Dans un confortable cabaret, un grand nombre de viticulteurs du Tyrol méridional vous offrent leurs bons vins à bon marché.

» Là se développe, notamment le soir, une véritable vie nationale par les chants tyroliens et le son de la cithare.

» A part ce qui est nécessaire à l'alimentation et à la boisson, on ne trouve pas grand'chose de plus dans cette jolie et importante Exposition.

» Cela est bien, et dans d'autres lieux pourrait servir de modèle. »

« Enfin, en septembre, LL. Altesses Impériales et Royales les archiducs Louis-Victor et Ferdinand-Charles, oncle et neveu de S. M. l'Empereur d'Autriche, font à l'Exposition Internationale d'Innsbruck une visite très attentive, visite au cours de laquelle ils ne cachent pas plus que ne l'avait fait M. le Ministre du Commerce de l'Empire, leur étonnement et leur satisfaction de voir la France aussi dignement représentée, disent-ils.

» L'Exposition d'Innsbruck fermait ses portes le 23 octobre 1896, après de grandes fêtes, courses de chevaux, courses vélocipédiques, courses nautiques, etc., auxquelles prenaient part de nombreuses sociétés Tyroliennes. Malheureusement, la longueur et les frais d'un voyage de 22 heures de Paris ne permettaient pas à nos Sociétés Françaises de Sports d'aller concourir à Innsbruck, et elles devaient se contenter des récompenses élevées qui leur avaient été attribuées par le jury. »

Dès que fut publiée la liste des récompenses, M. Fauré Le Page nous fit établir un rapport succinct qu'il remit à M. le Ministre du Commerce, qui voulut bien lui répondre le 17 août 1896.

« Monsieur le Président,

» Vous avez bien voulu m'adresser, avec le catalogue officiel de l'Exposition Internationale d'éducation, d'hygiène et de sport, qui se tient actuellement à Innsbruck, le rapport que vous avez rédigé sur la section Française de cette Exposition.

» J'ai pris connaissance de votre travail avec un vif intérêt, et je suis heureux de constater que nos industriels et nos commerçants ont affirmé une fois de plus à cette occasion, par le chiffre remarquable et la nature des récompenses qu'ils ont obtenues, l'excellence des produits Français.

» Je vous félicite et je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que vos collaborateurs, de la part que vous avez prise à l'organisation et au fonctionnement de la Section Française à l'Exposition d'Innsbruck.

» Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

» *Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,*

» Henry Boucher. »

CLASSES ET GROUPES

Le programme restreint et spécial de l'Exposition d'Innsbruck ne saurait comporter pour ce rapport une revue détaillée des maisons qui y figuraient, nous ne voulons pas néanmoins oublier que ceux qui ont été à la peine ont droit aux félicitations après la victoire et nous tenons à signaler les mérites très réels de nos Exposants.

Les membres du Jury Français sont trop connus pour que nous citions leurs maisons, classées au premier rang dans les annales du commerce et de l'industrie, nous nous bornerons donc à signaler celles d'entre elles dont les produits rentraient complètement dans le programme d'Innsbruck.

Nous classerons hors pair les armes de la maison H. Fauré Le Page, président de la Section Française.

La qualité de ses fusils de chasse exposés à Innsbruck, la richesse et le bon goût de leur facture, les ciselures artistiques de ses couteaux de chasse, devaient frapper les amateurs d'un pays où la chasse est en grand honneur et constitue le sport de prédilection de toutes les classes. LL. EE. le Gouverneur du Tyrol,

le Ministre du Commerce de l'Empire et LL. AA. les Archiducs ont examiné la magnifique exposition de M. Fauré Le Page avec le plus vif intérêt.

Après avoir adressé à M. G. Lyon, maison Pleyel, Wolff et Cie, des félicitations auxquelles cette importante maison, universellement appréciée, est accoutumée de longue date, nous citerons comme particulièrement intéressante l'installation de M. Paul Kahn, pour ses vêtements de cyclistes et touristes, présentés avec un goût parfait et, ce qui est appréciable, à des prix peu élevés.

En effet, on n'ignore pas que l'Autriche s'est créé une spécialité de fabrication d'étoffes légères, chaudes et imperméables, spéciales pour touristes. La marque la plus connue en Autriche, la marque Loden, livre à des prix très modiques; néanmoins, l'avis unanime au sujet des vêtements sportifs de la maison Kahn lui a été favorable, dans l'examen comparatif, aussi bien pour les prix de revient que pour le cachet français de sa fabrication.

M. Michelin, pneumatiques en caoutchouc pour cycles et voitures, avait tenu à honneur de présenter à Innsbruck ses produits irréprochables et qui ont été justement remarqués.

M. Estieu (biscuits) avait organisé une remarquable exposition de ses produits, également fort appréciée.

La photographie, un des sports les plus goûtés de notre époque, était également représentée à Innsbruck dans le jury, par l'exposition de M. Otto, dont le goût et l'art de mise en scène sont si goûtés des Parisiennes. Il a eu au Tyrol le même succès de bon aloi.

Les parfums et les dentifrices étaient aussi en vue, avec les maisons Chouet, Chalmel, Lamaille, etc.

Nos collègues du Jury dont nous ne citons pas les noms ne nous garderont pas rancune, nous avons tenu à signaler les exhibitions touchant plus spécialement aux sports, et nous répéterons ce que nous disions plus haut, que leur qualité de membre du Jury était la preuve suffisante de la supériorité de leur industrie.

Tous les Exposants classés hors-concours ont droit à une mention spéciale.

M. Chevallier Appert, pour ses conserves alimentaires. Cette maison, récompensée hautement à Vienne, en 1873, est très connue en Autriche et ses produits y sont très renommés ; M. Chevalier-Appert est d'ailleurs chevalier de l'ordre de François-

Joseph, et la croix de chevalier de la Légion d'honneur, qui lui a été justement décernée après l'Exposition d'Amsterdam, a pu être fêtée à Innsbruck même, par la Commission française, puisque c'est dans ce pays de ses premières distinctions qu'il apprit sa nomination dans notre ordre national.

M. Schmoll, pour son eau de table, dont la consommation va sans cesse en augmentant.

M. Charles Polack, de Dijon, pour ses grands vins.

MM. Poulenc frères, pour leurs articles photographiques, leur papier artistique au platine, leurs révélateurs, etc., etc., produits irréprochables et qui n'ont pas de rivaux.

Enfin M. Fornet, spécialité d'émaux Bressans, à Bourg, qui avait eu l'heureuse inspiration de sertir, au milieu d'une luxueuse installation, dans ses brillants émaux artistiques, les portraits de LL. Majestés l'Empereur et l'Impératrice d'Autriche. La vitrine remarquable de M. Fornet a été un des clous de la section française.

De hautes récompenses ont été attribuées à de nombreux exposants que nous classerons en trois catégories :

1° Institutions et Sociétés ayant trait à l'Enfance et à l'Hygiène ;

2° Sociétés sportives et de Prévoyance ;

3° Industriels et Commerçants.

1° Institutions et Sociétés ayant trait à l'Enfance et à l'Hygiène.

Nous ne pouvons que remercier ici le Ministère de l'intérieur et l'Assistance Publique de la ville de Paris, pour leur participation à l'Exposition d'Innsbruck.

La haute portée morale des œuvres mises en lumière, leur importance et l'intérêt public qui s'y attache, nous dispensent d'éloges.

Disons seulement que les Institutions des Jeunes Aveugles et des Sourds et Muets, l'Assistance publique de la Ville de Paris, l'Œuvre des Enfants Tuberculeux (hôpital d'Ormesson), etc., ont été l'objet d'un examen approfondi de la part des membres de la famille Impériale d'Autriche, venus à Innsbruck, et ont mérité leurs félicitations.

Nous citerons volontiers l'Union Française pour le Sauvetage de l'Enfance, l'Œuvre maternelle des Couveuses d'Enfants (Lyon,

directeur), la Mutualité Maternelle, l'Orphelinat des Arts, la Société de l'Allaitement maternel et des Refuges, la Société de Charité Maternelle et les Hôpitaux Marins, œuvres des plus intéressantes.

2° Sociétés Sportives et de Prévoyance.

Une mention spéciale avec nos remerciements à l'Union des Sociétés Françaises des Sports Athlétiques, au Touring-Club de France, à l'Union des Sociétés de Tir de France, à l'Association du Musée des Photographies documentaires, à la Société Scolaire de Secours Mutuels et de Retraite du VIII^e^ arrondissement, à l'Académie d'Armes de Paris et aux diverses Sociétés d'Escrime, qui nous avaient accordé leur concours précieux.

Nous signalerons avec plaisir la Caisse de Secours et de Retraite des employés de la maison Le Vasseur et C^e^, de Paris. Cette création, des plus heureuses, prouve surabondamment les résultats qu'on pourrait attendre de l'initiative privée pour la solution des grands problèmes sociaux de notre époque ; le diplôme d'honneur qui lui a été décerné est la juste récompense d'une œuvre d'un si haut intérêt.

3° Industriels et Commerçants.

Les expositions industrielles les plus admirées à Innsbruck, étaient celles de ;

MM. Camille, sellerie, Paris ;
Payen, machines à calculer, Paris ;
Dheilly, gilets de chasse, Villers-Bretonneux (Somme) ;
Sandoz, horlogerie-bijouterie, Paris ;
Demaria frères, appareils photographiques, Paris ;
Jules Richard, appareils enregistreurs, Paris ;
Brard, amateur photographe, Méru (Oise) ;
Bertout, fabricant de tissus jersey, Paris.

Un grand nombre de distillateurs, produisant des spécialités considérées comme aliments d'épargne pour les personnes s'adonnant aux sports, avaient pris part à l'Exposition : les maisons Cointreau fils, d'Angers ; Dubonnet frères, de Paris ; Hartmann et Cie, de Paris ; Marnier-Lapostolle, de Neauphle-le-Château, etc., etc. Toutes ont été hautement récompensées.

Quelques propriétaires-viticulteurs n'avaient pas craint de venir affronter l'examen du jury, dans une région célèbre par ses vins

comme le Tyrol ; il est juste d'ajouter que ces Exposants produisent des vins renommés, comme M. Folliot, de Chablis ; M. Labouré-Gontard, de Nuits, etc., etc. ; nous ne pouvons que les féliciter de leurs diplômes d'honneur.

COLLABORATEURS

Nous sommes heureux de constater le grand nombre de collaborateurs récompensés à Innsbruck dans la Section Française ; s'il est logique de féliciter les chefs de maison pour les succès qu'ils remportent, il est également juste de reporter sur leurs collaborateurs une partie de leur mérite ; ne pouvant ici expliquer en détail les services qu'ils ont rendus à l'Industrie nationale, nous nous bornerons à leur dire que c'est avec plaisir que nous les trouvons au premier rang des lauréats.

Nous ne saurions terminer cette trop succincte énumération, sans parler de M. Vigeant, armes d'escrime anciennes, et de MM. Alfred Belvalette, Suriray et Châtelain, de Paris (vélocipède ancien), qui, tous quatre, avaient bien voulu nous prêter ces objets rétrospectifs pour la Section Française. Nous les prions de recevoir ici l'expression de notre reconnaissance.

Bordeaux — Imp. G. Delmas.

Exposition Internationale

INNSBRÜCK

1896

BANQUET

du Samedi 5 Décembre 1896

sous la Présidence de

Monsieur Henri BOUCHER

MINISTRE

du Commerce, de l'Industrie, des Postes & des Télégraphes

Rédigé par le Maréchal

Bordeaux — Imp. G. Delmas.

CONCLUSION

L'Exposition internationale d'Innsbruck a inauguré l'ère des Expositions dues à l'initiative privée organisées, dirigées et achevées par le Comité Français des Expositions à l'Étranger.

Le haut patronage qui garantissait l'intérêt de l'Œuvre, les marques de bienveillance qui lui ont été prodiguées par la famille Impériale, par le Ministre du commerce d'Autriche, par le Gouverneur du Tyrol, le Président de la Diète, etc., enfin l'aveu si complet échappé à un journal allemand, tout ne dit-il pas que cette œuvre a été un succès Français.

Sans doute, son programme exclusif ne pouvait en faire une Exposition comparable aux grandes manifestations de l'Étranger, comme Amsterdam en 1895, mais, en matière d'Exposition, doit-on considérer uniquement le nombre des participants? Notre avis est autre. Nous pensons qu'une Exposition vaut surtout par la qualité des produits qu'on expose et des œuvres utiles qu'on vulgarise.

Le but à atteindre à Innsbruck par la Section Française était, en principe, moins la création de débouchés pour l'industrie nationale que l'apport en pays étranger des progrès, des améliorations longuement cherchées, des bienfaits humanitaires, des règles d'hygiène de nos institutions nationales, de nos œuvres privées, de nos Sociétés de sports, en même temps que l'affirmation d'une supériorité de bon goût dans la production de tous les articles qui rentraient dans le cadre indiqué.

Nous pouvons dire ici avec une certaine fierté que, la première entre toutes, la Section Française, avec ses éléments d'élite, a contribué au succès d'Innsbruck.

Nous nous appuierons volontiers sur une autorité incontestable en cette matière, celle de M. Henri Boucher, Ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, qui a bien voulu, au banquet qui a clôturé nos travaux le 5 novembre dernier, dire aux organisateurs d'Innsbruck qu'ils avaient son approbation, et que le gouvernement applaudirait toujours aux efforts de l'initiative privée tendant à présenter à l'Étranger les produits de notre industrie.

Enfin, nous répéterons ce que nous avons dit à la soirée du 5 novembre, au Cercle de la Librairie, en parlant de l'accueil reçu au Tyrol, et du mémorable discours de M. Schumacher, président de la Chambre de commerce d'Innsbruck.

Notre sentiment est bien entier : en admettant même que les résultats obtenus en Autriche constituent plutôt un succès d'estime qu'une source de bénéfices futurs, ne devons-nous pas nous en prévaloir hautement, et ceux qui ont pu, en pays étranger, faire naître un courant de sympathie spontanée, loyale et très accentuée, courant qui profitera certainement à notre Exposition de 1900, ceux-là, disions-nous, le 5 novembre, et répétons-nous volontiers, n'ont-ils pas fait en bons Français, de bonne politique.

Notre ami, M. Layus, l'éminent rapporteur de l'Exposition d'Amsterdam 1895, disait en achevant son œuvre remarquable : « L'agriculteur qui sème ou qui plante, n'est jamais certain que la gelée ou la grêle ne détruiront pas sa récolte, et qu'il n'aura pas semé ou planté sans aucun résultat ; cette crainte ne l'empêche pas de se livrer à son labeur et de recommencer ses semailles lorsque les éléments ont trahi ses efforts et ruiné ses espérances. »

Et il comparait l'industriel à l'agriculteur. Nous sommes entièrement de son avis.

Nous avons affirmé, une fois encore, la vitalité, la richesse et le bon goût de l'industrie nationale à l'étranger ; nous avons été assez heureux pour nous y créer de réelles sympathies, nous avons donc fait œuvre utile et nous devons nous en féliciter, espérant que nos semailles auront d'heureuses suites et profiteront à notre pays.

En dernière place, nous remercions M. Fauré Le Page,

Nous tenons à publier une lettre d'Innsbruck, reçue par M. Fauré Le Page quelques jours après la soirée de clôture des travaux de la Commission Française ; cette lettre nous paraissant confirmer hautement nos prévisions au sujet des avantages acquis par la participation du Comité Français des Expositions à l'Étranger à l'Exposition Internationale d'Innsbruck, car elle indique très explicitement le désir des Tyroliens d'Autriche de voir se consolider les relations si heureusement créées avec la France.

Nous reproduisons donc cette lettre *in extenso :*

MAGISTRAT
INNSBRUCK
DER LANDESHAUPTSTADT

A Monsieur Fauré Le Page,

Président de la Commission Française de l'Exposition Internationale d'Innsbruck.

Très honoré Monsieur,

Le Maire de la Ville d'Innsbruck a l'honneur, au nom de Messieurs les Conseillers de Commune, de remercier chaleureusement **Monsieur Fauré Le Page,** *Président de la Commission Française, pour le souvenir des plus flatteurs consacré à la Ville d'Innsbruck, dans la soirée présidée par Monsieur le Ministre du Commerce, dans les Salons du Cercle de la Librairie à Paris.*

Le Maire d'Innsbruck et les Conseillers de Commune sont profondément touchés des procédés de charmante courtoisie de Messieurs les Exposants Français que **Monsieur Fauré Le Page** *a su si bien interpréter, et* **Monsieur Dubouloz** *si bien illustrer, et ils espèrent que l'avenir ne fera que consolider davantage des relations si agréablement commencées.*

Dr Morz.

notre président, de son zèle infatigable, de son dévouement absolu, du temps et des efforts qu'il n'a jamais marchandés à l'œuvre commune; avec des chefs comme lui, sous l'égide du Comité français des Expositions à l'Étranger, nous sommes, nous serons toujours prêts à renouveler nos efforts, notre récompense la plus précieuse étant la conviction d'avoir travaillé POUR LA FRANCE.

Bordeaux. — G. DELMAS, imprimeur
Membre du Comité Français des Expositions à l'Étranger.
10, rue Saint-Cristoly, 10.

E